

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2368 - LUNDI 27 JUILLET 2015

Commerce

La RDC se dote d'une structure anti-fraude



La Société d'exploitation du guichet unique du commerce extérieur, SEGUCE RDC, a démarré ses activités le 24 juillet 2015, ouvrant ainsi une nouvelle ère dans les opérations commerciales. Le ministère du Commerce extérieur a organisé un séminaire national d'information sur cette plate-forme à l'hôtel Memling de Kinshasa. L'on a appris que le gouvernement a attribué à cette plate-forme une concession pour la conception, la mise en

œuvre et la gestion du Guichet unique du commerce extérieur. Parmi les avantages que procure cette nouvelle trouvaille, il y a la réduction des frais de transaction liés aux temps morts générés par le traitement physique des opérations d'exportation ou d'importation. En effet, la SEGUCE RDC permet de combattre toute lourdeur et trafic illicite dans le processus d'importation et de dédouanement des marchandises aux frontières. [Page 13](#)

CHARLES BREWER

« DHL doit investir maintenant en RDC »

En visite de travail le 23 juillet à Kinshasa, le directeur général de DHL Express Afrique s'est dit confiant en la capacité du pays de jouer un rôle majeur dans la réussite de DHL Afrique centrale. Désormais une attention particulière est accordée aux Petites et moyennes entreprises (PME) qui sont le moteur de la croissance économique tant pour la RDC que pour l'ensemble de la sous-région subsaharienne.

L'aide aux PME encouragera la connexion avec le reste des destinations et contribuera également à la création d'emplois. Sur ce point, la RDC revêt un atout stratégique pour DHL. En effet, présente depuis trois décennies dans le pays, cette entreprise spécialisée dans l'express international et la logistique offre la possibilité à la RDC de se connecter avec un total de 220 destinations.

[Page 12](#)

FOOTBALL

Des internationaux rd-congolais mis à contribution en clubs

La semaine qui s'est achevée a été laborieuse pour trois internationaux rd-congolais dans leurs clubs respectifs. Jordy Lukoki et son nouveau club de Ludogorets Razgrad (Hongrie) ont été éliminés aux préliminaires de la Ligue des champions d'Europe, après la défaite (1-2) mercredi face à Viitorul Orhei de Moldavie. Dans le cadre de la première journée du Challenge (D2 suisse), le gardien de but Joël Kiassumbua et son club de Wohlen ont réalisé un résultat d'égalité d'un but partout contre la

formation d'Aarau de l'attaquant congolais de souche Mobulu Ridget. De son côté, l'attaquant Junior Kabananga qui est parti du Cercle de Bruges en Belgique, s'est qualifié pour le tour suivant de la Ligue des champions de l'Uefa avec le FC Astana du Kazakhstan, aux dépens du NK Maribor de Slovaquie. Yannick Yala Bolasi, quant à lui, se trouve actuellement en Afrique du Sud avec son club, Crystal Palace, dans le cadre de la pré-saison.

[Page 13](#)

DÉCOUPAGE

Ruée vers les nouvelles provinces

*Le Céni a récupéré ses prérogatives*

Dans les Etats-majors des partis et regroupements politiques, c'est un peu le branle-bas au regard de l'enjeu, et surtout, des ambitions difficilement conciliables des uns et des autres quant à l'élection des gouverneurs de nouvelles provinces issues du découpage. Les indépendants aussi ne sont pas en reste dans cette compétition électorale et jouent également leur partition. Pas très pressé d'abandonner leurs fauteuils, les ex-gouverneurs expédiant les affaires courantes, sont d'ailleurs, dans certains cas, partants dans cette joute électorale qui se trouve déjà à l'étape de dépôt des candidatures. La plupart d'entre eux mettent en avant-plan leurs réalisations pour justifier leur éventuel plébiscite. L'idée de gérer les nouvelles entités que l'on veut autonome financièrement avec tout ce que cela implique en termes de gestion des ressources fait courir de nombreux politiciens.

[Page 13](#)

ÉDITORIAL

Impressionnant !

Il faut parcourir les quelques trois cents kilomètres qui séparent Ouesso-Makoua-Owando comme nous, journalistes, l'avons fait jeudi avec le chef de l'État pour prendre la mesure de l'incroyable défi que notre pays s'est lancé à lui-même et a su relever dix ans. Là où il fallait hier plus d'une journée pour relier les deux grandes cités du nord en empruntant des chaussées défoncées, infranchissables durant la saison des pluies, moins de trois heures suffisent aujourd'hui dans le confort et la sécurité.

Le parcours est d'autant plus impressionnant qu'il se déroule dans le paysage magnifique des forêts qui constituent la véritable richesse de cette partie du Congo et qu'il désenclave, sans les détruire ni même les dégrader, les lieux où les populations vivaient jusqu'à présent repliées sur elles-mêmes. Il n'est pas besoin d'avoir une imagination hors du commun pour comprendre ce qu'il adviendra dans les années à venir lorsqu'enfin la mise en place d'un réseau de communication stable et sûr permettra aux hommes et aux biens de circuler librement. L'agriculture, la pêche, le commerce, l'industrie, le tourisme feront de cette région sinon l'une des plus riches, du moins l'une des plus attrayantes de notre pays.

Précisons, pour faire bonne mesure, que dans le moment où se concrétise cette avancée historique toutes les précautions sont prises par les autorités congolaises afin que cet environnement exceptionnel ne soit pas dégradé par la suractivité humaine comme cela se produit dans trop de pays à travers le monde. À l'heure où s'engage à l'échelle planétaire une bataille décisive pour la survie de notre espèce le Congo, c'est clair, entend donner l'exemple et se positionner dans le peloton de tête des nations qui savent combiner le progrès et la préservation de la nature.

Est-il besoin d'ajouter que nous, Congolais, nous devons tout faire pour que le capital immense qui se constitue sous nos yeux profite aux générations à venir, que nous devons par conséquent être assez sages pour résoudre dans la paix et la concorde les problèmes de gouvernance auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés ? Les paysages magnifiques que nous avons traversés jeudi dans des conditions de confort absolu sont là pour nous le rappeler.

Les Dépêches de Brazzaville

OYO/CUVETTE

Denis Sassou N'Guesso évoque avec Jean-Yves le Drian le processus « positif » de transition en Centrafrique

Impliqués à un haut niveau dans le processus de sortie de crise en Centrafrique, la France et le Congo ont évoqué, le 24 juillet, à Oyo, dans la Cuvette (Nord Congo), la fin prochaine de la transition dans ce pays.

C'était au cours d'une audience que le président Denis Sassou N'Guesso a accordée au ministre français de la Défense, Jean-Yves le Drian. « Je suis venu parler au président Denis Sassou N'Guesso de l'évolution de la situation en Centrafrique, en

sa qualité de médiateur », a indiqué le ministre français arrivé de Bangui.

Jean-Yves le Drian a qualifié cette évolution de positive indiquant en outre que la RCA est plus en sécurité qu'auparavant : « Aujourd'hui nous sommes dans une situation plus sécurisée. Nous sommes d'accord pour que le processus électoral aille le plus loin possible jusqu'à son terme pour que ce pays retrouve à la fois la démocratie et la tranquillité », a ajouté le ministre.

Évoquant la coopération militaire entre Paris et Brazzaville, Jean-Yves le Drian a noté qu'elle est au beau fixe. « Nous avons une coopération extrêmement forte », a-t-il déclaré soulignant par ailleurs une relation de confiance entre les armées des deux pays. La France est en effet présente en Centrafrique avec la force Sangaris et le Congo dispose, dans ce pays, d'un contingent de quelque 900 hommes dans le cadre de la force onusienne Minusca.

Gankama N'Siah

VIE ASSOCIATIVE

« Les Amis d'André Okombi Salissa » dénoncent les arrestations abusives de ses membres

Dans une déclaration rendue publique le 24 juillet à Brazzaville, le bureau exécutif de la plate-forme des associations « Les Amis d'André Okombi Salissa » a révélé la vague d'arrestations abusives et injustifiées de ses militants par la police après la cérémonie de sortie officielle organisée le 19 juillet.

La déclaration a noté qu'au lendemain de cette activité, trois responsables de cette plate-forme, à savoir Bertin Inko Gatsébé, Amona Ngambou et Patrice Laganny, ont été interpellés et arrêtés pendant quelques heures dans les locaux de la Direction générale de la police (DGPN). Ils ont été libérés, a précisé la déclaration, à la suite d'un sit-in organisé par les membres et militants de cette structure associative devant les locaux de la DGPN.

En outre, les membres de cette plate-forme ont dénoncé ces méthodes d'intimidation qui sont contraires, ont-ils souligné, aux principes universels de la démocratie. Ils ont, par ailleurs, rappelé aux agents de la police que l'article 10 de la Constitution congolaise stipule : « Tout citoyen, tout agent de l'État est délié du devoir d'obéissance lorsque l'ordre reçu constitue une atteinte manifeste au respect des droits humains



Les animateurs du point de presse

et des libertés publiques ». La déclaration a précisé aux autorités congolaises que l'article 9 de la Constitution dispose : « La liberté de la personne humaine est inviolable. Nul ne peut être arbitrairement accusé, arrêté ou détenu. Tout prévenu est présumé innocent jusqu'à ce que sa culpabilité ait été établie à la suite d'une procédure lui garantissant les droits de la défense. Tout acte de torture, tout traitement cruel, inhumain ou dégradant est interdit ». Par ailleurs, a relevé la déclaration, la plate-forme des associations « Les Amis D'André Okombi Salissa » sou-

tient que la vitalité de la République demeure dans le respect des lois et règlements, de la sacralisation de l'alternance démocratique et du droit à la différence politique. Les membres de la plate-forme ont mis en garde les fossoyeurs de la République, et tous ceux qui veulent conduire à nouveau le Congo dans les conflits car, a martelé la déclaration, le peuple congolais n'a que trop souffert de leurs égoïsmes. Deux d'entre les trois membres interpellés et arrêtés ont fait des témoignages décrivant les différentes scènes de leur arrestation par la police.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

La Dynamique citoyenne « Po na Ekolo » vulgarise les conclusions du dialogue de Sibiti

La dynamique citoyenne « Po na Ekolo, Samu na Bwala », une des associations politiques ayant pris part au dialogue de Sibiti, a démarré le 24 juillet dernier à Brazzaville, une campagne de vulgarisation des conclusions de ce forum. La campagne de vulgarisation qui se fait sous le thème « Allons dire au peuple », a pour but d'informer le reste des Congolais, des décisions arrêtées à cette grand' messe, a déclaré le coordonnateur général de la Dynamique citoyenne Digne Elvis Okombi Tsalissan.

De prime abord, Digne Elvis Okombi Tsalissan a situé le contexte de la rencontre de Sibiti. « Le Congo, c'est 342.000 km² et près de 4 millions d'habitants aujourd'hui. Or la classe politique ne représente qu'à peine le quart de cette population d'où, l'importance d'expliquer au reste des Congolais ce qui a été décidé à Sibiti », a-t-il déclaré.

A la question de savoir pourquoi la Dynamique le fait maintenant alors que le chef de l'Etat n'a pas encore dit un seul mot sur ce dialogue, ce dernier a répondu qu'« il y a eu des débats. Chacun a défendu sa position, a exprimé son point de vue. Cela est important et c'est ce qu'il faut dire au reste des millions de Congolais. Pour cela, on n'a pas besoin d'attendre le mot du chef de l'Etat étant donné que c'est même lui qui a créé ce cadre de concertation ». Le coordonnateur de la dynamique citoyenne «Po na Ekolo» a renchéri que « Les vertus du dialogue ont été exprimées et il nous appartient d'en faire des acquis majeurs de notre démocratie parce que les décisions arrêtées à Sibiti, engagent l'avenir de notre pays et celui de nos enfants ».

Dans son mot de circonstance, Digne Elvis Okombi Tsalissan a insisté sur la mise en place à Sibiti de deux commissions notamment, celle chargée de la gouvernance électorale et celle chargée de la réforme des institutions. Il a aussi insisté sur les débats qui ont débouché sur trois tendances, à savoir l'évolution des institutions par le biais du changement de la constitution, sa révision ou encore par son maintien. « En définitive, les participants au dialogue de Sibiti ont, par consensus, opté pour les réformes institutionnelles tout en se remettant au président de la République afin que ce dernier en tire les conséquences », a conclu le coordonnateur de la Dynamique citoyenne « Po na Ekolo ».

Jean Jacques Koubemba

Le PCT satisfait des conclusions du dialogue national

À la faveur de la commémoration du quatrième anniversaire du 6^e congrès extraordinaire du Parti congolais du travail (PCT) qui s'est achevé le 25 juillet 2011 à Brazzaville, le secrétaire général de cette formation politique, Pierre Ngolo a mis à profit la conférence de presse organisée à cette occasion pour apprécier les conclusions du dialogue national organisé à Sibiti, dans le département de la Lekoumou, du 13 au 17 juillet.

« Reconnaissons mesdames et messieurs, que le dialogue national de Sibiti prend place dans l'histoire du Congo comme un grand rendez-vous politique au cours duquel plus de 600 participants de tous bords politiques, de la société civile,



Pierre Ngolo

des confessions religieuses, des représentants des institutions et des personnalités ont, avec une claire conscience de leur devoir, engagé le Congo sur la voie du perfectionnement de la gouvernance électorale et des

réformes institutionnelles », a déclaré Pierre Ngolo.

Répondant aux questions des journalistes, le secrétaire général du PCT a fait comprendre à ses interlocuteurs que la majorité s'est dégagée à Sibiti en faveur du changement de la Constitution du 20 janvier 2002. « Si j'ai parlé de l'éventualité de la convocation d'un référendum, c'est parce que la loi fondamentale en vigueur a prévu pour sa révision et même pour son changement que par voie de référendum », a précisé le conférencier.

Interrogé par un journaliste sur le prochain dialogue national alternatif que préconise d'organiser une partie de l'opposition congolaise, Pierre Ngolo a indiqué que les partis de la majorité présidentielle ne peuvent pas prendre part à ses assises. La majorité présidentielle, a-t-il renchéri, est toujours ouverte au dialogue avec les partenaires politiques et les opposants.

« Une partie de l'opposition qui n'était pas à Sibiti est libre d'organiser son assemblée générale et qu'elle ne doit pas l'appeler le dialogue national alternatif parce que ses assises

ne regrouperont pas toutes les forces vives du pays. Il s'agit purement et simplement d'un monologue », a indiqué Pierre Ngolo.

Parlant des divergences au sein du PCT et de la majorité présidentielle, le conférencier a précisé que toutes ces petites contradictions prouvent qu'au niveau de ses deux organisations, a-t-il dit, il y a la démocratie. Répondant à la question sur la levée des sanctions prononcées à l'encontre de certains membres du PCT, Pierre Ngolo a dit : « que seul le congrès a la possibilité de prononcer les radiations ». Le PCT, a-t-il dit, est respectueux de sa discipline. « Les sanctions que nous avons prononcées à l'endroit de certains membres du PCT sont impartiales », a-t-il insisté.

Invité par un journaliste à apprécier le comportement du membre du bureau politique du PCT, André Okombi Salissa, le secrétaire général a indiqué que tant que le congrès n'a pas encore prononcé sa radiation, il demeure membre du parti et du bureau politique.

>A moins que, a-t-il ajouté, l'intéressé prononce sa démission et le parti en prendra acte. Abordant le point sur les alliances politiques, le conférencier a indiqué que « les alliances politiques se font et se défont selon les conjonctures ».

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Afrique : TICez-vous !

Mobiliser davantage en faveur de l'accès de tous aux technologies de l'information et de la communication a été une idée hautement partagée au Forum Forbes Afrique qui s'est tenu le 21 juillet à Brazzaville. Comme lors des éditions précédentes, celle du début de la semaine dernière a brillé par la qualité des exposés et des personnalités choisies pour communiquer sur le thème du jour : « La révolution numérique : accélérateur de croissance en Afrique ».

De façon unanime, les discours, communications et tables-rondes développés séance tenante ont souligné les bienfaits du numérique sur la vie de tous les jours. A savoir, pour le cas spécifique de l'Afrique, qu'en quelques années, le téléphone mobile a révolutionné les échanges dans divers domaines de base parmi lesquels la santé, l'éducation, la consommation. Ayant mesuré l'importance

de l'outil, les gouvernements africains ont consenti de lourds investissements pour en assurer la vulgarisation, de sorte que le numérique, puisqu'il contribue aux PIB nationaux, accompagne le rêve d'émergence que caressent de nombreux pays.

On pourrait dire, au regard de ce que l'on a entendu à cette occasion, que les opérateurs de ce secteur d'activités s'en sont tirés à bon compte, eux qui, au tout début, s'inquiétaient du risque d'engager de gros moyens sur un continent sous-développé, mais en plus gagné par l'instabilité au regard des conflits de toutes sortes qui l'affectent. Au final, l'achat du téléphone portable a explosé en Afrique, bien plus que ne le pensaient beaucoup d'entre eux. Il n'y a pas de doute, et les experts l'ont souligné avec force, entre l'Afrique et l'Europe, surtout, les rôles seront inversés dans les décennies à venir : au lieu, en

effet, que l'Afrique aille tout chercher en Europe, ce sera au Vieux continent de venir en Afrique.

Ces experts fondaient leurs analyses sur un certain nombre de facteurs, qui sont autant d'indicateurs dans les processus de consolidation des économies et de leur croissance. Le fait, par exemple, que dans trente-cinq ans, l'Afrique comptera deux milliards d'habitants, soit 40% de la population mondiale. Ce seront deux milliards de bras plus jeunes, et on ne saurait expliquer autrement si ce n'est auprès de cette couche de la population que l'on trouve des énergies à revendre. Comme pour dire qu'en raison de cette évolution favorable et malgré de nombreux problèmes qui restent à résoudre, au nombre desquels la formation et la construction des infrastructures, le regard des autres sur l'Afrique est en train de changer. Il est des expressions pleines de positivité qui reviennent sou-

vent quand ils en parlent. Ce sont : « L'Afrique bouge », « l'Afrique a du potentiel ».

De l'hôte du Forum, le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, en passant par ses homologues de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, et du Ghana, John Dramani Mahama ; des anciens chefs d'Etat de Pologne, Aleksander Kwasniewski, et d'Israël, Shimon Peres, en passant par les anciens Premiers ministres d'Italie, Mario Monti, de Belgique, Guy Verhofstadt ; de l'ex-président de la Commission européenne, Jose Manuel Barroso, en passant par de nombreux autres experts (difficile de les citer tous), il a été noté un vif intérêt pour la croissance en Afrique avec le numérique comme l'un des maillons importants. A condition que le continent saisisse les opportunités qui s'offrent à lui et assure à sa jeunesse un environnement d'épanouissement adéquat.

Gankama N'Siah

INSERTION LÉGALE

CABINET D'AVOCATS R.A PATRICIA BIGEMI, SIS A POINTE-NOIRE, 30, GRE ZINGA, EN FACE DE LA SOCIETE CODISCO, IMMEUBLE T.P.I. ? B.P. 5672, TEL. 22 294 07 32 / 05 530 25 24, 05 707 36 34, REPUBLIQUE DU CONGO.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur

A la requête de la Banque Commerciale Internationale, en sigle BCI S.A, au capital de 5.000.000.000 F CFA, siège social, sis à Brazzaville, Avenue Amilcar CABRAL, B.P 147, RCCM 07-B-633, Tél. 22 281 58 33 / 22 281 58 34, représenté par Monsieur Serge TONDU Directeur Général, domicilié à qualité audit siège social, ayant pour conseil, Maître Reine Angèle Patricia BIGEMI, auprès duquel, domicile est élu et qui s'occupera des présentes et de leurs suites.

Il sera procédé, le 1er août 2015 à 11 heures, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, siégeant dans la salle ordinaire des audiences, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot un terrain contenant deux immeubles désignés ainsi qu'il suit :

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE PRINCIPAL
-La propriété de Dame BOUSQUET Juliette Annette née BOUALINGUI, débiteur saisi, est sis à Pointe-Noire à l'angle de l'Avenue LIMANI LI NSI croisant la rue Julien NKOUTA TCHICAYA, Quartier MPITA/PLASCO, Arrondissement n° 1, Emery Patrice LUMUMBA, du côté opposé à l'agence OCL.

La propriété, objet de la saisie immobilière est cadastrée ainsi qu'il suit :

-Immeuble comportant une (1) villa R+ 1, cadastrée section M, Bloc-, Parcelle N°436 bis A, superficie : 880,21m², MPITA, objet du titre foncier n°24361 ;

Cette Villa moderne comprend :

-Un bâtiment principal à étage R+ 1 ;

-Un bâtiment annexe, à l'arrière ;

-Une grande cour avec jardin ;

-Une piscine d'environ 10 mètres sur 5

mètres ;

-Une pièce pour se changer et des toilettes

extérieures non loin de la piscine ;

-Une bache à eau

-Une niche contenant un grand groupe

électrogène ;

-Une aire de stationnement ;

-La Villa est entièrement clôturée par un mur

de plus de deux mètres ;

Le lot vendu comprend :

Un Bâtiment principal

•Au rez-de-chaussée : une terrasse, une seule pièce spacieuse circonscrite par deux poteaux de soutènement et de décoration comprenant un séjour, une salle à manger, une cuisine et les marches ;

•A l'étage, sur une même allée : un appartement de deux (02) chambres à coucher avec une salle de bains sur une aile et l'autre trois (03) chambres à coucher comprenant chacune, une salle de bains et une terrasse.

Un Bâtiment annexe :

Construit en matériaux durables, il comprend une salle de bain et W.C externes, une chambre à coucher, une buanderie et une cuisine.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées dans le cahier des charges dressé par Maître Patricia BIGEMI, Avocat à la Cour d'appel de Pointe-Noire, Conseil de la Banque Commerciale Internationale, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères fixées à 5.000.000 F CFA seront reçues, par ministère d'Avocat, sur les mises à prix suivantes :

250.000.000 F.CFA Soit un total de mises à prix de 250.000.000 F CFA

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 10 juillet 2015

Pour extrait

Maitre Patricia BIGEMI

APSACO

Association Professionnelle des Sociétés d'Assurances du Congo

AVIS DE RECRUTEMENT

POSTE : SECRETAIRE GENERAL

1) MISSIONS :

- Diriger et de gérer le quotidien de l'Association ;
- Exécuter et suivre les décisions prises par le Bureau ou par l'Assemblée Générale ;
- Procéder à l'étude des projets requis par le Bureau ou l'Assemblée générale et assurer leur diffusion auprès des membres de l'Association ;
- Préparer et exécuter le budget ;
- Préparer et présenter les statistiques du marché, les états financiers et les rapports de gestion ;
- Veiller au respect des normes et procédures comptables, fiscales et sociales ;
- Préparer et assurer le secrétariat des réunions du bureau et de l'Assemblée générale
- Coordonner toutes les activités des commissions techniques chargées de promouvoir l'Assurance ;
- Mettre en place une politique de communication permettant de faire connaître et promouvoir l'assurance ;
- Assurer la représentation de l'Association auprès des autorités dans toutes les activités où l'Association est sollicitée ;
- Exécuter toute mission confiée par le Bureau ou par l'Assemblée Générale ;

2) LIENS HIERARCHIQUES :

- Supérieurs : - Président de l'APSACO
- Bureau de l'APSACO (Directeurs Généraux membres de l'Association)

3) QUALITES

Disponible, Organisé, Rigoureux, Travailleur, Proactif et réactif, Méthodique, Esprit d'initiative.

4) NIVEAU DE FORMATION ET/OU CONNAISSANCES SOUHAITEES

NIVEAU DE FORMATION : BAC + 5 dans les domaines suivants : Assurance, Actuariat, Economie, Droit, Statistiques, Finance.

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE : Minimum 3 ans à un poste de Responsabilité dans les domaines ci-dessus cités

5) DOSSIER DE CANDIDATURE

- CV et lettre de motivation
- Copies de diplômes
- Attestation de travail et/ou tout autre document prouvant l'expérience.

6) DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS

Les dossiers de candidature sont à adresser sous-pli fermé à l'APSACO avec la mention suivante :

« **CANDIDATURE AU POSTE DE SECRETAIRE GENERAL** » et déposés au siège de L'Association sis : 5 rue Louis TRECHOT Brazzaville Tel : 05 551 09 62 Ou par E-mail à : apsaco@pooltpv-congo.com : **et secretariat@pooltpv-congo.com au plus tard le 31 Août 2015 à 17H00.**

5, rue Louis TRECHOT, Centre-ville Brazzaville

Téli.:05551 0962 ,BP: 1194

E-mail : apsaco@pooltpv-congo.com

Avis de recrutement

Nouvelle chaine Hôtelière à Brazzaville recrute :

- | | |
|---------------------------|---------------------------------------|
| 1- Réceptionniste | 12- Concierge d'hôtel |
| 2- Maitre d'hôtel | 13- Caissière |
| 3- Serveur (se) | 14- Pizzaiolo |
| 4- Commis de cuisine | 15- Sommelier/sommelière |
| 5- Plongeur | 16- Technicien de maintenance |
| 6- Bagagiste | 17- Lingère/linger (Buanderie) |
| 7- Magasinier /Econome | 18- Superviseur des chambres |
| 8- Comptable | 19- Assistante administrative |
| 9- Femme/valet de chambre | 20- Agents de sécurité |
| 10- Pâtissier/ pâtissière | 21- Responsable commerciale/Marketing |
| 11- Barman | |

Profil :

- Minimum une (01) année d'expérience dans un hôtel 4 étoiles.
- Très bonne maîtrise de la langue française
- Très bonne maîtrise de la langue anglaise (Poste1, 2, 3, 12, 15, 19, 21)
- Disponible et apte à travailler jour/nuit.

Veuillez déposer vos candidatures en personne à la réception de l'hôtel Marina à Brazzaville à coté immeuble Fédéraux.

AVIS DE RECRUTEMENT

Le service de santé de l'Armée du Salut au Congo Brazzaville cherche pour recrutement un Project Manager bilingue, titulaire d'un Diplôme en Santé Publique ou Equivalent pour des projets dans le Pool (Yangui) et la Bouenza (Nkayi).

Les dossiers de présélection sont à déposer au plus tard le 25 août 2015 à la direction de l'Armée du Salut, sise Rue des Reims, centre ville, non loin de la BGFI Bank. Bonne rémunération.

La direction des services de santé de l'Armée du Salut.

REMERCIEMENTS

Simon Emmanuel Tchicaya "Alias Sancho", son épouse et ses enfants ; les enfants Tchicaya Raymond ; les familles Nascimento ; les clans Tchimpoundji et Tchiali-Yombi, remercient du fond de leur cœur toutes les personnes qui les ont assistés lors du décès de leur frère époux, oncle et grand-père Joseph Guillaume Tchicaya "alias Francis", décédé le 11 juillet 2015 à Pointe-Noire et inhumé le 17 juillet 2015 à Loubou (Loango). Veuillez trouver ici, l'expression de leur profonde gratitude. Que le Bon Dieu vous le rende au centuple et vous bénisse.



CLIMAT DES AFFAIRES

Formation des acteurs publics sur les procédures de créations d'entreprises

Le consultant national du Programme de renforcement de capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE) en République du Congo, Gaspard Kimpala, a organisé le 22 juillet à Brazzaville un atelier à l'intention des acteurs du secteur public. Il était nécessaire de poursuivre la réflexion sur ce thème et l'atelier qui réunit tous les acteurs des secteurs public et privé, en y contribuant notamment à travers les recommandations formulées, a expliqué l'organisateur. Rappelons que selon le rapport Doing Business de 2015 qui classe le Congo en 178^e position, les indicateurs de performance à améliorer sont, entre autres, la création des entreprises.

Lopelle Mboussa Gassia

KOUILOU

Six sociétés en lice pour la modernisation du district de Mvouti

Afin de doter le district de Mvouti d'un hôtel de la Sous-préfecture ainsi que des résidences pour le sous-préfet et son secrétaire général, des appels d'offre ont été lancés. Six sociétés ont soumissionné au marché. Il s'agit de China Wu hi ; Guang Fa ; China Congo Xing-shen ; Proprete Congo et Panorama construction.

Pour exécuter les travaux, les montants proposés par toutes ces sociétés s'élèvent à plus d'un milliard avec une durée d'exécution variant entre dix mois et une année.

« Ces ouvrages viennent compléter l'armature des infrastructures et équipements des départements qui ont connu la première expérience de la municipalisation accélérée », a signifié la coordinatrice des marchés publics, Lydia Mikolo, lors du dépliement des offres relatif à ce projet, le 23 juillet à Brazzaville.

L.Mb.G.

À LOUER

Nous faisons louer trois (3) appartements de trois (3) chambres, deux (2) salons, une (1) salle à manger et quatre (4) salles de bains au centre ville à côté de la chambre froide Johnny.

Pour tout renseignement veuillez nous contacter aux numéros : 06 621 88 88 / 06 655 80 00

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Des menuisiers aiguisent leur expertise

Le Fonds d'appui à coût partagé (FACP), l'unité opérationnelle du Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) a procédé, le 24 juillet à Brazzaville, à l'évaluation de la formation du groupement d'intérêt économique constitué pour la transformation du bois.

Le directeur des opérations du FACP, Sekou Camara, s'est imprégné du déroulement de la formation pratique des menuisiers classiques qui aspirent à fabriquer des meubles de qualité. Un consultant a été acquis pour encadrer ces menuisiers pendant 20 jours. En effet, nombreux parmi ces menuisiers pratiquent le métier sans connaissances de base. Les modules de formations concernent la conception, la lecture d'un dessin, les règles de base de la menuiserie. « Les gens qui sont sur le terrain sont des



Les visiteurs dans l'atelier

praticants qui ne connaissent pas les règles de l'art. Ils viennent pour apprendre. Nous leur enseignons qu'une porte a un panneau, ils peuvent parler en termes de normes », a signifié le consultant chargé de la formation.

Une action qui contribue au renforcement technique des opérateurs congolais appelés à « contribuer à la diversification économique en

écoulant sur le marché des produits en bois de très bonne qualité », a estimé Sekou Camara qui a évoqué plusieurs formations au profit des menuisiers.

Rappelons que le FACP finance le projet à hauteur de 80%. Le bénéficiaire a à charge les 20% restants. Ainsi, en se constituant en groupe, la charge revient moins chère.

Nancy Flore Loutoumba

GROSSESSES PRÉCOCES

Plus de 60 000 cas d'accouchement tous âges confondus, selon une enquête

Les résultats de l'enquête ont été rendus publics le 24 juillet par le ministère de la Femme. Les lignes directrices visant l'enrichissement de ce document, ont été soumises aux experts des différentes administrations publiques et privées pour adoption et validation.



Joséphine Nsika et Adou Ngapy commentant les résultats de l'enquête

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action, un atelier s'est tenu le 24 juillet à Brazzaville. L'enquête sur « les grossesses précoces à Brazzaville » avait trois objectifs spécifiques : mesurer l'intensité du phénomène et étudier les facteurs qui en sont les causes ; évaluer le niveau d'utilisation des méthodes contraceptives et examiner les obstacles à leur utilisation et enfin, identifier les conséquences qui résultent des grossesses précoces.

Au cours de cette enquête, les collecteurs des données, ont procé-

dé au dépouillement des registres d'accouchement dans huit formations sanitaires de Brazzaville, notamment plusieurs hôpitaux et CSI. La période d'observation a été de cinq ans allant du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2014. Le dépouillement de ces registres a révélé soixante mille six cent dix-sept accouchements tous âges confondus. De ce nombre, sept mille huit cent

soixante-sept mille soit 13,0% sont le fait des adolescentes âgées de 12 à 18 ans. Parmi ces adolescentes, 50,3% des accouchées sont constituées des élèves suivies des ménagères (40,1%). Selon le statut matrimonial : 80,0% sont des célibataires et 17% vivent en

union libre. S'agissant de la collecte des données qualitatives, deux cent douze adolescentes ont été interviewées en janvier et février de l'année en cours. Les milieux de collecte ont été les maternités et les Centres de santé intégrés (CSI). La cartographie de ces adolescentes-mères est ainsi résumée : leurs âges minimum est de 12 ans et l'âge moyen 17 ans ; 45,5% sont des élèves et 33,5% des ménagères ; 64,2% ont un niveau d'instruction du secondaire premier cycle (collège) ;

55,2% vivent en couple soit respectivement 50% en union libre et les étudiants partenaires représentent respectivement 14,2% et 9,0%.

L'âge des premiers rapports sexuels de ces adolescentes-mères se situe pour 30,7% des filles à 15 ans ; 25,9% à 14 ans et 22,2% à 16 ans ; 9,9% des adolescentes à 13 ans et 4,2% à 12 ans. Les besoins matériels, financiers et affectifs militent pour le choix des partenaires qui ne sont pas de leurs âges. Par ailleurs, on remarque un fait qui prend de l'ampleur : les jeunes s'installent en ménage sans parfois aucun lien officiel et/ ou traditionnel qui les autorise. S'agissant de leur niveau de fécondité, 26,4% des adolescentes avaient un enfant avant l'enquête et 2,4% en avaient déjà deux.

Dans l'ensemble, les enquêteurs ont reconnu que les grossesses précoces ont des conséquences néfastes et parfois irréversibles. Elles ont cité la déscolarisation, les conflits familiaux, les mariages précoces, les décès maternels et néonataux, l'abandon du nouveau-né, l'infanticide, le suicide, la fistule obstétricale, l'isolement social, les contraintes financières liées au suivi de la grossesse, les frais d'accouchement et les besoins du nouveau-né. Signalons que cet atelier a été coprésidé respectivement par la directrice générale de la promotion de la femme et la directrice générale du Centre de recherche d'information et de la documentation sur la femme, Adou Ngapy et Joséphine Nsika.

Guillaume Ondzé

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

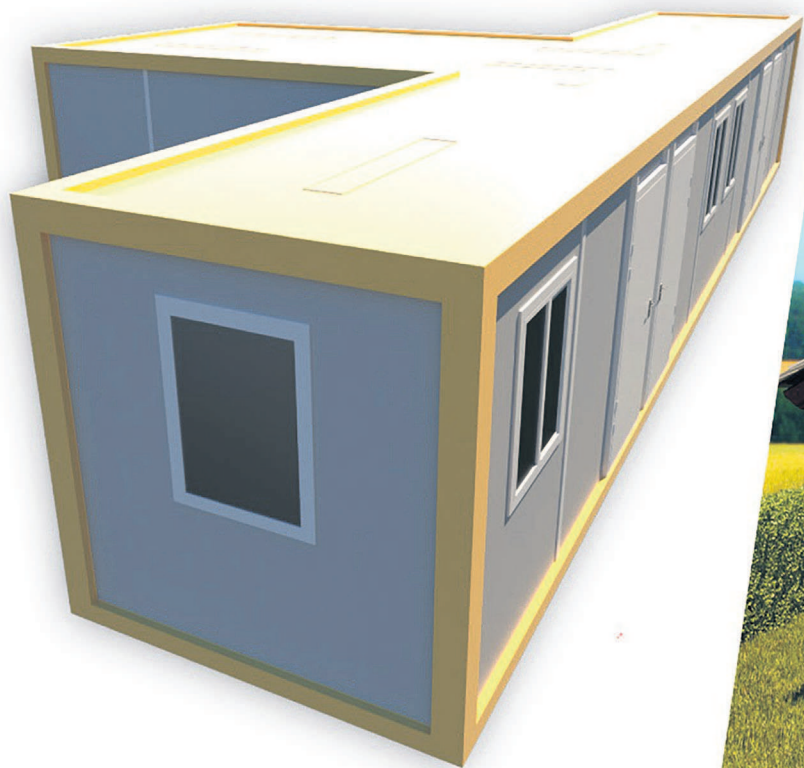
INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement (QHSE)	5 jours	3 au 7 août 2015
Techniques de rédaction des termes de référence	3 jours	12 au 14 août 2015
Maîtriser les bases de la législation du travail	5 jours	18 au 24 août 2015
Les fondamentaux du contrôle interne en établissements bancaires et financiers	4 jours	24 au 27 août 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

MET TOUT

PREFABS

Qualité et développement Durable !



Logements pratiques prêts à l'emploi

Bâtiment: **OU** galvanisé

Bâtiments et systèmes modulaires

Bâtiments en acier structurel

Cabines Mobilier urbain

Bâtiment préfabriqués

Bâtiments écologiques

Conteneurs de vie

Stations Services

Sanitaires

Hangars

Pointe-Noire Centre Ville - Avenue de Kimkambo (en diagonale de Servtec)

Tel : 06 9999 666 - 06 947 22 22

Allianz Voyage

Schengen, Monde Entier

Voyagez en toute sécurité

Allianz Congo Assurances
vous propose le meilleur de l'assurance voyage !

Nouveaux tarifs A partir de **19 949 F.CFA TTC**
Disponible chez tous les intermédiaires agréés Allianz



Avec vous de A à Z

Allianz 

Siège social
Résidence Gabriella
Avenue Liguissi Pembellot
B.P. 340 Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : +242 05 601 12 00
Email : allianz.congo@allianz-cg.com

Bureau de Brazzaville
Immeuble Ebatha - 2ème Etage
Marché Plateau, Centre-ville
République du Congo
Tél. : +242 05 012 95 54 / +242 22 604 50 21
Email : allianz.congo@allianz-cg.com



Annonce Total E&P Congo

Concours d'entrée 2015 dans les classes renforcées au Lycée Victor Augagneur

Les élèves ayant déposé leur dossier de candidature au concours d'entrée dans les classes renforcées et ne sachant pas s'ils ont été retenus doivent se rapprocher :

- Du lycée Victor Augagneur à Pointe-Noire ;
- ou de la Direction Départementale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation de Pointe-Noire, ou, du collège d'appartenance.

Pour les élèves dont les dossiers ont été retenus, une réunion d'information obligatoire se déroulera au Lycée Victor Augagneur le Samedi 08 Août 2015 à 10h00.

Les modalités, les horaires et le déroulement du concours leur seront précisés.

Le concours se déroulera du Lundi 10 au Mardi 11 Août 2015 au Lycée Victor Augagneur, suivant le planning ci-après :

- Lundi 10 Août 2015
 - 09h – 11h30: Mathématiques
 - 14h – 16h30: Français
- Mardi 11 Août 2015
 - 09h – 11h30 : Physique chimie

Attention : les élèves doivent absolument se présenter au concours munis d'une pièce d'identité.



DDEPSA

TOTAL E&P CONGO

RÉINSERTION SOCIOÉCONOMIQUE

Emilienne Raoul évoque la possibilité de développer le Congo à partir de l'agriculture

La ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a fait ce constat lors de la visite le 23 juillet des activités agropastorales réalisées dans la sous-préfecture de Louingui, dans le département du Pool, dans le cadre du Fonds de réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés (Forsegd).

Dans le but de permettre aux populations vulnérables à accéder aux microcrédits, le gouvernement a mis en place en relation avec les établissements de microfinances, un dispositif appelé Forsegd. Ce qui a permis le développement de plusieurs activités liées à l'élevage, au maraîchage, et à la pisciculture. Les crédits dont les montants variaient entre 2,5 millions à 11 millions FCFA ont été remboursés à 98%. Certaines personnes sont déjà à leur troisième ou quatrième crédit.

La ministre des Affaires sociales qui a visité un échantillon de cinq exploitations en compagnie du sous-préfet sortant de la localité, Wilfrid Koulobou, et du directeur départemental de l'Agriculture du Pool, Adolphe Ngouissani, a été émerveillé de la qualité du travail. « Le premier constat que j'ai fait est que ce sont des femmes qui sont à la tête des exploitations. Le deuxième constat est que ce sont des personnes qui habitaient la ville qui sont venues s'installer ici. Il y a également le remboursement qui se fait de manière normale. C'est difficile de vivre en ville, car il faut manger tous les jours, il faut se soigner. Regardez, ici on peut manger ce que nous cultivons. La maman qui produit des œufs nous a dit qu'elle n'a plus besoin de répartir en ville », a constaté

Emilienne Raoul.

En effet, la ministre et sa suite ont, entre autres, visité les exploitations de Sakamesso où Mbemba Moutouta a lancé le projet des élevages sur pilotis de poules sur les étangs dans lesquels se cultive aussi le riz ainsi que l'exploitation de Kintsembo tenue par Joséphine Kieyila à Louingui centre. Entretien par une personne de 3e âge, cette exploitation est le plus grand élevage développé par une femme. En effet, de 24 poules elle est passée actuellement à 1600 pour environ 1500 œufs par jour. Elle a aussi 30 lapins, six étangs et 1500 mètres carrés de maraîchage.

Les exploitations de Tanawa de Kiazi I et II ont été également inspectées. « Ici, nous sommes devant une variété de maïs que cet exploitant voudrait développer. Elle servirait dans la composition des aliments de bétail. Il est possible de développer notre pays, surtout à partir de l'agriculture. Que les jeunes qui ne font rien en ville puissent revenir vers la campagne et avoir cette activité qui va servir au pays mais surtout à eux-mêmes parce qu'il faut qu'ils puissent manger, se marier à l'image du jeune que nous avons rencontré ici », a-t-elle poursuivi, demandant aux bénéficiaires de ne pas s'arrêter à ce stade.

renforcer les capacités de la Caisse féminine d'épargne et de crédit mutuel (CFCM). Ce qui a permis la mobilisation par les deux parties de 60 millions FCFA, à raison de 30

de développement des différentes filières demandent environ 300 millions de financement avec une consolidation et création de près de 700 emplois à Louingui et d'autres opportunités », a souligné Auguste Moyo.

La problématique de la main d'œuvre pourrait être résolue par l'affectation des bénéficiaires des filets de sécurité alimentaire développés par le ministère avec l'appui du PAM pendant une période de deux ans. Selon le directeur du Forsegd, l'expérience de Louingui fait déjà l'objet d'un intérêt particulier auprès des agricultures d'autres localités du pays comme Mouyondzi dans la Bouenza et Gamboma dans les Plateaux, qui sont venus échanger avec leurs homologues du Pool. « Ces personnes jadis défavorisées sont en train de gagner le pari de leur insertion socioéconomique et qui pourront demain être des modèles pour des milliers d'autres usagers des services sociaux », a-t-il conclu.

Rappelons que le Forsegd a été mis en œuvre dans le cadre du Projet d'appui à la réinsertion socioéconomique des groupes défavorisés cofinancé par le ministère des Affaires sociales et la Banque africaine de développement. Il n'est pas à confondre avec le Fonds de soutien à l'agriculture qui est placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture.

Parfait Wilfried Douniama



Emilienne Raoul encourageant Joséphine Kieyila (DR)

« Passer de plus de 8.000 à 30.000 œufs de table par jour »

Se félicitant des réalisations des éleveurs et agriculteurs visités, Emilienne Raoul les a invités à aller de l'avant pour participer au développement économique du pays ainsi qu'à leur propre épanouissement. « Autant de fois qu'ils auront remboursé, autant de fois nous leur donnerons encore de crédits », a-t-elle rassuré.

Le directeur général du Forsegd, Auguste Moyo, a rappelé que dans la réalisation de ce projet, sa structure avait conclu un protocole d'accord, le 11 avril 2010, pour

millions FCFA chacune avant le démarrage des activités le 10 janvier 2012. Après quelques trois années de production, il a indiqué que des résultats qui sont encourageants peuvent être améliorés à la seule condition que les pouvoirs publics puissent renforcer les capacités d'intervention du Forsegd dans cette localité. « Ces agriculteurs ont formulé des demandes d'accompagnement pour pérenniser et développer leurs activités pour porter par exemple la production des œufs de table de plus de 7 000 actuellement à 30 000 par jour d'ici à une année. Les plans

COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

Le Congo et le Sénégal envisagent un partenariat

Le directeur sénégalais de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes, Abdou Karim Salla, a fait cette annonce à l'issue d'une visite au centre de supervision de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques de la République du Congo (ARPCE) que dirige Yves Castanou.

« Je suis venu échanger avec mon homologue régulateur sur toutes les questions relatives à la régulation. Je suis très satisfait de ce j'ai vu dans le centre de supervision des trafics nationaux et internationaux », a déclaré Abdou Karim Salla. Il a reconnu aussi que « Le travail qui se fait au Sénégal est identique à ce qui se fait ici. Nous allons matérialiser les échanges que nous avons



Le directeur l'ARTP suivant les explications dans le centre de supervision de l'ARPCE/photo adiac»

eus par la signature d'un protocole d'accord. Ainsi, nous pourrions échanger d'expériences sur tout ce qui concerne la régulation, surtout en matière de supervision où, vous avez déjà tout mis au point ».

D'autres sujets d'intérêt aussi ont meublé ces échanges. Il s'agit par exemple de trouver des moyens d'empêcher que les réseaux sociaux tels Viber et Whatsapp causent un préjudice à l'économie des pays et des opérateurs.

« En tant que régulateur, notre mission n'est pas simple. Car, nous ne défendons pas seulement l'intérêt des consommateurs mais aussi de l'Etat et des opérateurs », a-t-il relevé. D'autres questions liées à la 4G ou à la portabilité des numéros ont été évoquées. Rappelons que le Sénégalais était à Brazzaville à l'occasion de la 4e édition du forum Forbes Afrique du 21 juillet dernier.

Lopelle Mboussa Gassia

OFFRE D'EMPLOI

A la demande d'une société locale, il est recherché un ingénieur génie civil.

La personne recherchée, en outre de sa compétence affirmée en qualité d'ingénieur, devra avoir le sens des responsabilités, le sens du respect des engagements, le sens de la ponctualité, le sens de la fiabilité.

Toute personne intéressée par ce poste fera parvenir un curriculum vitae par Email : isaconceptcongo@hotmail.fr avec adresse, email et téléphone.

Et vous ... Quelle Suzuki êtes-vous ?

GLAD SERVICES



ALTO
L'OCCASION REVEE D'AVOIR DU NEUF
5.500.000 Fcfa TTC*



CIAZ
LUXE & SEDUCTION
10.900.000 Fcfa TTC*



ERTIGA
7 PLACES À PRIX MINI
10.900.000 Fcfa TTC*

* Livraison Pointe-Noire



POINTE-NOIRE
📍 :13 Rue Côte Matève
☎ :+242 05 313 2997

BRAZZAVILLE
📍 :Bld Denis Sassou Nguesso
☎ :+242 05 313 2998



www.cfaomotors-congo.com

NOUVEAU AU CONGO

CONGO-INFO.COM
RÉPERTOIRE NATIONAL, OFFICE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

L'ANNUAIRE OFFICIEL ET INCONTOURNABLE
AVEC LE CONCOURS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

LE SITE **L'APPLICATION**

TOUTES LES INFOS OFFICIELLES ET PRIVÉES DU CONGO !
TROUVEZ EN UN CLIC...
Entreprises, Ministères, Ambassades, Mairies, Hôtels...

SPONSOR
www.kiosquesbrazzaville.com
Siège social: 100, Bd Denis Sassou Nguesso
Mairie: 100, Boulevard de la République
N°100, République du Congo

L'application Congo Info en téléchargement gratuit sur tous les smartphones.

Contactez Alain Richard
+242 06 658 06 26 / alain@congo-info.com

Pour plus d'informations rendez-vous sur
www.congo-info.com

MARCHÉS Africains

Admission **MALI**
HOUTE SERIE N° 44 - Juillet 2015

Certifié ISO 9001

Entrevues

- Amara Hya de Babo
- Benoit Blaise
- Moussi El Hadji
- Boubou Gass
- Adama Sangaré
- Gata Hya Dogobane
- El Hadji Sangaré
- Amara Moussa Toure
- Luc Ambroise Tapa
- Toussaint Coumba Kalla
- Amara Mohamed Housseini
- Mamadou Toure
- El Hadji Hady
- Guily Ndiaye
- Dr Adama Diarra
- Boubou Kassi
- Adama Bakayoko
- Toussaint Hady

**Accord d'Alger :
quelles sont les perspectives ?**

**À PARTIR DU 28 JUILLET
DANS VOS KIOSQUES !**

VIE ASSOCIATIVE

Le Congo-Brazzaville Fulbright Alumni Association encourage la pratique de la langue anglaise



Les membres de CBFAA posant avec les jeunes du club FLTC

Dans le souci d'inciter les jeunes congolais à apprendre la langue anglaise, les anciens participants au Programme Fulbright sponsorisé par le gouvernement Américain par le truchement de leur ambassade au Congo, ont initié depuis quelques jours des rencontres au niveau des clubs d'anglais.

En effet, regroupés au sein de Congo-Brazzaville Fulbright Alumni Association (CBFAA), ils se sont réunis récemment avec Oyamb's Institute, au Club d'anglais FLTC à Massengo pour faire part aux jeunes du Programme Fulbright, de leurs diverses expériences en tant qu'étudiants Congolais aux États-Unis d'Amérique. Ainsi, les Fulbright alumni ont-ils encouragé les membres de ce club d'anglais à continuer de pratiquer la langue anglaise. « Car l'anglais va sans nul doute vous ouvrir les portes du monde et

les opportunités du travail au niveau national et international », a indiqué le président de cette association, Bovid Chrishiler Atouta.

Il a, par ailleurs, invité les jeunes à aimer le service communautaire/volontariat à travers, entre autres, les opérations de salubrité dans leurs écoles, quartiers et bien d'autres. Rappelons que CBFAA a été créée en 2012 pour mener des actions à caractère communautaire et social. Dans la concrétisation de cet objectif, cette association a organisé, entre 2013 et 2014, des campagnes de sensibilisation au CEG et lycée Nganga-Edouard, au CEG Trois-Glorieuses, dans les facultés des Lettres et des sciences humaines, des Sciences et techniques, de Droit, ainsi qu'à l'ENS et à l'ENSP de l'université Marien-Ngouabi.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ EN AFRIQUE

Aucun cas de poliomyélite depuis une année au Nigeria

Le Nigeria était jusqu'ici le seul pays encore endémique de la poliomyélite en Afrique. Il a célébré le 24 juillet 2015 sa première année sans aucun nouveau cas détecté. C'est ce qui ressort d'un communiqué de presse du Rotary club international.

« Offrons aux enfants un monde totalement exempt de poliomyélite », tel est le but majeur visé par le Rotary club international. Et les faits se concrétisent sur le terrain. L'éradication de la poliomyélite est visible. Pour preuve, l'exploit de la plus longue période sans polio au Nigeria pourrait bien signaler le début de l'éradication de cette maladie invalidante et parfois mortelle en Afrique.

Dans ce communiqué de presse signé par Past District Governor Roland Rizet, il est précisé que les Rotary clubs du Congo et les instances du Rotary international soutiennent depuis longtemps les efforts déployés contre cette maladie. Ils ont contribué pour plusieurs millions de dollars américains et organisé des collectes de fonds et des campagnes de sensibilisation.

Le dernier cas de polio au Nigeria a en effet été signalé le 24 juillet 2014, dans l'État de Kano au nord du pays, et le continent africain n'a pas connu de nouveau cas depuis le 11 août 2014. En conséquence, il est possible que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) retire prochainement le Nigeria de la liste des pays endémiques. Si trois années s'écoulent sans aucun cas de poliomyélite en Afrique, l'OMS certifiera la région exempte de cette maladie, un statut que l'Inde et la région Asie du Sud-est ont obtenu en 2014.

Les experts de santé font remarquer que bien qu'il s'agisse d'une victoire significative sur la poliomyélite, le monde ne doit pas baisser la

garde. Au cours des deux prochaines années, le Nigeria devra poursuivre ses efforts et prévenir une résurgence de la maladie. Le soutien des donateurs, des partenaires et des gouvernements est crucial afin de continuer à planifier et mettre en œuvre des campagnes de vaccination efficaces.

Avec le Nigeria, seuls deux pays sont encore endémiques : le Pakistan et l'Afghanistan. Selon les experts, l'éradication de la polio sera plus difficile au Pakistan, qui comptait près de 90 % des cas signalés dans le monde en 2014. Des progrès ont cependant été constatés dernièrement dans ce pays, avec une réduction de près de 70 % du nombre de cas lors de la première moitié de l'année 2015 par rapport à la même période en 2014.

Le Rotary a lancé son programme PolioPlus en 1985 et il est devenu en 1988 l'un des fers de lance de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la polio avec l'Organisation mondiale de la Santé, l'Unicef, le Centre américain pour le contrôle et la prévention des maladies et la Fondation Bill & Melinda Gates. Depuis, le nombre de cas de polio dans le monde a diminué de 99,9 %, passant de 350 000 cas par an en 1988 à 400 en 2014.

Figure de proue de l'initiative mondiale pour l'éradication de la polio, le Rotary a versé plus de 1,4 milliard de dollars en faveur de l'éradication de la polio et ses membres ont consacré d'innombrables heures de bénévolat à cette cause. Jusqu'en 2018, pour chaque dollar versé par le Rotary aux activités d'éradication de la polio, la Fondation Gates s'est engagée à verser le double, à hauteur de 35 millions de dollars par an. À ce jour, plus de 2,5 millions d'enfant dans le monde ont été vaccinés contre la poliomyélite.

Bruno Okokana



VOITURES A VENDRE

NUMERO DE REFERENCE: ROC-ENQ2015/A042

DMC propose à la vente quatre (4) véhicules Prado de couleur blanche et invite par la présente les intéressés à soumettre leur offre. Un prix doit être proposé pour chaque véhicule.

Pour plus d'information, veuillez contacter: Mme Edwige A. AÏSSI, Téléphone: +242 06 508 0684 ou par email à l'adresse suivante: Edwige.AugustineAÏSSI@exxaro.com; ou, M. Gerald Moodley, Téléphone: +242 06 984 7508 ou par email à l'adresse suivante: Gerald.Moodley@exxaro.com.

Visite des véhicules: à tout moment du Lundi au Vendredi entre 08:00 et 12:00 le matin, et de 14:30 à 17:00 l'après-midi.

Kilométrage au compteur: < 500km.

Date limite: Le 31 juillet 2015 à 12:00 (heure locale).

Lieu de soumission: Bureaux de DMC: 278, Av. NGUELI-NGUELI QUARTIER WHARF VERS LA COTE SAUVAGE, POINTE-NOIRE.

FESPAM 2015

Retour sur les temps forts

Malgré la courte durée (cinq jours au lieu d'une semaine), la 10^{ème} édition du Festival panafricain de musique a vécu. Tous les artistes ont pu s'exprimer, le symposium et l'élection de Miss Fespam ont bel et bien eu lieu.

Si préalablement, la tenue de la dixième édition du Fespam était prévue du 18 au 25 juillet 2015, à une semaine du lancement officiel de ce festival, le ministre Jean Claude Gakosso, a annoncé au cours d'une conférence de presse, que pour des raisons de trésorerie, le calendrier initial ne serait plus respecté. Au lieu de huit jours de spectacles, cette fête de la musique n'allait durer que cinq jours. De même le symposium qui s'étale d'habitude sur plusieurs jours a été

ramené à une seule journée. Le Musaf escamoté. Bref, tout a été réduit à la plus simple expression pour des questions de trésorerie. Mais qu'à cela ne tienne, les spectacles ont bel et bien eu lieu, en dépit du fait que certaines langues se sont déliées, notamment sur le manque criard de communication, avec pour conséquence le manque d'engouement du public pour cette 10^{ème} édition.

Cinq jours de fête

Pendant cinq jours, les festivaliers ont égayé les mélomanes de la bonne musique qui prenaient en otage le stade Félix Eboué de 18 heures à 24 heures voire 01 heure du matin. C'était l'ambiance bon enfant même si elle s'est estompée en mi-chemin

à cause des raisons évoquées ci-dessus. Plusieurs artistes africains et latino-américains sont montés sur le podium dressé pour la circonstance. C'est le samedi 18 juillet que la fête a commencé, par la décoration du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, par le Conseil international de la musique (CIM). A son tour, le président de la République a aussi décoré une dizaine de personnalités au stade Félix Eboué, juste avant que ne commencent les spectacles.

La journée inaugurale a été marquée par la prestation du mythique groupe cubain, Aragon au grand plaisir de tous les Salseros. Le groupe Zaïko Langa-Langa de Nyoka Longo (ya Nyos) était présent également à ce rendez-vous inaugural. Une autre prestation de qualité, a été celle du phénomène Ngiamakanda Werrason, patron du groupe Wenge musica Maison-mère, qui a tenu le public du stade Eboué en haleine jusqu'aux premières heures de la matinée du dimanche 19 juillet 2015. Ce même dimanche dans la soirée, se sont produits des groupes et chorales de la musique sacrée. Parmi les artistes qui ont marqué cette soirée, il y a les sœurs Micheline Shabani, Clémence Avounou et Belle Agniélé.

Le lundi 20 et mardi 21 juillet se sont produits des artistes venus des différents délégations des pays amis du Congo, ainsi que des figures de proue comme



Le groupe Aragon

le Congolais Roga-Roga Zébira Zatataou et son Extra musica zangul, Zao (monsieur Ancien combattant), Mbilia Bel, la coqueluche de la musique congolaise, Trésor Mvoula TM9 Madiba, Fabregas le métis noir dit Ya Mado qui a clôturé la soirée du mardi 21 juillet. Bien auparavant, le chef de l'Etat congolais a fait honneur aux festivaliers en les recevant à sa résidence du Plateau le 20 juillet. Alors que dans la soirée du 21 juillet, le palais du Parlement de Brazzaville a abrité l'élection Miss Fespam, remportée par l'ivoirienne Hyllen Legré.

Et le 22 juillet, alors que les mélomanes n'avaient pas encore étanchés leur soif, le ministre d'Etat, ministre du travail et de la sécurité sociale, Florent Ntsiba, avec à ses côtés, le ministre de la culture et des arts, Jean Claude Gakosso, a déclaré close la dixième édition du Fespam. Mais sitôt après, le public a festoyé pour la dernière fois avec des artistes comme Kevin Bouandembenga le Nkouembali, l'ivoirien DJ Arafat.... C'est finalement le grand Mopao- Koffi Olomidé qui a bouclé la boucle de cette dixième édition. Cependant, les mélomanes n'ont

cessé de porter leur jugement sur la qualité de sons, produit durant ce Fespam, et surtout la programmation des passages de groupes sur scène. La soirée consacrée à la musique sacrée a été une parfaite illustration.

Le Musaf encore au rendez-vous

En dépit du fait que les spectacles ont pris fin, le marché de la musique est encore opérationnel. Ouvert le dimanche 19 juillet par le commissaire général du Fespam, Dieudonné Mouyongo, ce marché qui va durer un mois, ne présente pas réellement une image du marché de la musique. Si à l'origine, le Musaf était un marché de ventes des œuvres musicales, celui ci qui a été implanté dans l'enceinte de l'école de peinture de Poto-Poto, est plus rempli des débits de boissons. Il a à peine quelques trois stands réservés aux vendeurs et autres producteurs des œuvres musicales. Il ressemble plus à une Kermesse qu'à un marché proprement dit. Ceci étant, le commissariat général du Fespam devrait revoir ce volet et surtout mieux préparer le Musaf de la onzième édition.

Bruno Okokana

CHRONIQUE

Culture et sport, deux facteurs de cohésion nationale !

En cette période de l'année, il est instructif de procéder à une appréciation de l'impact de la culture et du sport sur la cohésion sociale à travers le monde en général et en République du Congo en particulier. S'il est vrai que la cohésion sociale passe par la satisfaction des besoins de la grande masse, il n'en demeure pas moins que la culture et le sport ne doivent pas demeurer en reste pour cimenter le lien national. A ce sujet, l'exemple du Congo est une illustration assez éloquent.

La 10^{ème} édition du Festival panafricain de musique qui s'est tenue du 18 au 22 juillet à Brazzaville a confirmé une fois de plus que les populations, les jeunes en particulier, ont besoin de ce genre de récréation. Avec un programme musical alléchant et s'adressant à toutes les populations sur une seule scène, le stade Félix Eboué, seul site retenu, a drainé des foules au point d'être submergé pendant ces 4 jours sans interruption. On l'a constaté lors de la clôture qui a connu une plus grande affluence que les jours précédents.

Ces jours festifs ont permis aux jeunes de soutenir leurs idoles venues des différents pays, et donc de s'identifier à ces artistes. Le public, adulte cette fois-ci, a découvert lors de la cérémonie d'ouverture, avec bonheur nostalgie, des groupes mythiques tels que le cubain Aragon ou le grand saxophoniste africain (Camerounais) Manu Dibango, dont le professionnalisme et l'expérience ont coupé le souffle et forcé leur admiration.

A l'unisson, jeunes et vieux ont entamé l'hymne national, la main sur le cœur dans un silence religieux que l'on a retrouvé le lendemain, dimanche 19 juillet, pour une soirée consacrée aux musiques sacrées.

La politique de gratuité du festival, les mesures de sécurité renforcées pour éviter des accidents tragiques et son parrainage par Manu Dibango et l'ancienne ministre française de la Francophonie, Yamina Benguigui ont largement contribué à susciter un beau rassemblement populaire continu. Nous l'avons dit, ces rassemblements populaires permettent par la force des choses une petite leçon de civisme. En témoigne, la grande concentration lorsque les hymnes nationaux sont exécutés ou encore lorsque les plus hautes autorités de l'Etat livrent leurs messages. Excepté quelques négligeables individus tapageurs, l'on dénote une atmosphère de quiétude et de révérence devant les attributs de la République.

Certes ces espaces consacrés ont pu parfois se transformer en théâtres de violences avec, à la clé, des actes de vandalisme et de pillage, comme ce fut le cas lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations (C.A.N), notamment le soir du 31 janvier quand des jeunes descendirent dans les rues de Brazzaville après le match de quart de finale de la Coupe d'Afrique des Nations entre les deux Congo.

Mais en règle générale, les rencontres culturelles et sportives sont supposées renforcer la cohésion sociale tout en reconnaissant que dans le domaine sportif, la victoire y contribue plus facilement, favorisant dans le camp des vainqueurs des concerts de klaxons et des scènes de liesse populaire pour célébrer l'honneur et la puissance d'une nation.

Lors du passage de la flamme des Jeux Olympiques, le 12 juin dernier à Brazzaville, l'on a senti la capitale congolaise grandement honorée, elle qui s'appête à fêter en septembre prochain le cinquantenaire de l'olympisme africain. En effet, le Comité national olympique et sportif congolais (Cnos) avait mobilisé, pour la circonstance et à chaque coin stratégique, des jeunes athlètes enthousiastes pour transmettre de fédération en fédération, les « valeurs de l'olympisme » et les bienfaits du sport.

Il va sans dire que la culture et le sport sont essentiels et déterminants pour le développement intégral et, si l'on reconnaît leur rôle de facteur de la cohésion sociale et d'identification nationale, ils agissent comme vecteurs de rassemblement, d'unité et d'espérance pour la jeunesse. Il faut que cela soit compris ainsi afin que toute cette énergie positive soit canalisée pour servir un idéal d'avenir prometteur.

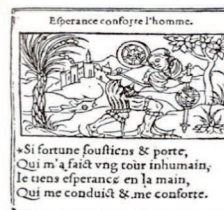
Ferréol Constant Patrick GASSACKYS

**Mercredi 29 juillet 2015 à 13 h 30,
à la Librairie Les Dépêches de Brazzaville**

Gabriel Mwènè Okoundji dédicace son dernier ouvrage
« *Comme une soif d'être homme, encore* »

Gabriel Mwènè Okoundji

*Comme une soif d'être
homme, encore.*



Anthologie poétique

collection Paul Froment

fédérop

Accompagné par Antoine Yirrika,
metteur en scène de « *Stèles du point du jour* »
une œuvre de Gabriel Mwene Okoundji.

ENQUÊTE

Le Congo financera-t-il encore seul le Fespam ?

La question n'est pas de savoir si le Fespam maintiendra sa destinée, mais si le gouvernement congolais, après 20 ans de conviction sur le rôle important du festival, continuera seul à faire rayonner la musique africaine au-delà des mers.

Le Fespam 2015 a baissé ses rideaux plus tôt que prévu, laissant une soif aux milliers de spectateurs accablés. Comme son organisation, éméchée de disconvenus et de polémiques sur un budget d'1 milliard 350 millions jugé mitigé, la clôture de l'édition 2015 a sans doute corsé le malaise qui flânait depuis sur cette édition.

Les commentaires sortent de partout sur la dégringolade du festival porté à 90% par l'Etat congolais. En dix éditions, malgré des budgets avoisinant les 4 milliards de FCFA, le Fespam n'a semble-t-il pas trouvé de filons nécessaires pour convaincre d'autres partenaires et, peut-être, s'autofinancer.

L'édition jubilaire qui s'est achevée le 22 juillet, de laquelle on espérait une fête immense, a révélé plusieurs limites. Des acteurs culturels mais aussi d'observateurs opiniâtres pensent qu'il est l'heure de faire le bilan, afin de recadrer l'événement créé par l'Union Africaine et attribué au Congo.

En 20 ans, le Congo n'a pas failli à cet engagement panafricain. Déterminé à assurer son leadership musical sur le continent, les budgets du Fespam sont allés crescendo. Un serment qui expliquerait sans doute le rôle de Brazzaville choisie par l'Unesco comme ville créative et c'est sans conteste que la ville abrite le siège du Conseil africain de la musique, qui est la branche régionale du Conseil international de la musique.

Si le succès diplomatique suit, en effet, des professionnels estiment par contre que le festival n'a vraiment pas fait de bonds prodigieux. « Il faut lui redonner un peu plus d'éclat. Je crois qu'il faut redéfinir un certain nombre de choses.



L'ambiance à la cérémonie d'ouverture du Fespam

Dans ce genre d'organisation, il faut aussi faire appel à des gens qui ont beaucoup de maîtrise. Nous étions à l'époque entourés de beaucoup de professionnels et c'était le prix à payer pour mettre le festival sur les rails », rappelle

Constant Ferréol Ngassaky's, ancien commissaire général du festival, lors d'un entretien.

La fameuse question budgétaire et le festival

Quoique des arguments budgétaires liés à la baisse du baril de pétrole expliquent le rétrécissement de l'enveloppe de l'édition 2015, des propos font allusion à un ras-le-bol de l'État. Le Fespam, souligne-t-on,

plique Ferréol Ngassakys.

Devant cette analyse, des acteurs culturels s'interrogent si l'Etat va-t-il poursuivre à financer le Fespam à la hauteur des éditions précédentes. « Ce n'est pas tant une question d'argent, mais d'organisation. Je pense que le Fespam est mal vendu, et c'est ce qui justifie probablement le désintérêt des partenaires », analyse Gervais Hugues Ondaye, membre du comité de di-

quents et bénéficient du soutien des sponsors crédibles et d'institutions internationales ? Le Fespam serait-il abandonné par manque d'organisation efficace ?


S'il est permis de faire une comparaison pour comprendre ce quiproquo, le Festival des Arts nègres de Dakar, au Sénégal, est une illustration parfaite. Le budget avait été établi à environ 48 milliards de FCFA. Le gouvernement sénégalais a soutenu le festival avec 20 milliards et les autres partenaires ont apporté le reste. Le Congo aurait financé à hauteur d'un peu plus de 300 millions de FCFA. Coca-Cola a apporté 1 milliard ainsi que la Libye et le Cameroun.

Pourtant, jamais de tels gestes ont été faits à l'endroit du Fespam. Les sponsors locaux, même ceux qui se déclarent être « officiels » affichent des maigres budgets souvent convertis en services. Sponsor officiel du Fespam 2014, la société de téléphonie mobile Azur avait apporté 50 millions de FCFA convertis en gadgets et autres supports de communication pour soutenir le festival. « insignifiant ! », pensent d'ailleurs les experts qui regrettent le maigre pourcentage de 10% que prennent les sponsors dans le budget du festival. « Changer les choses, ne voudraient pas seulement dire regarder du côté du Commissariat général. L'Etat est responsable également, car très souvent les budgets alloués arrivent en retard et parfois écornés, alors que des chapitres importants auraient déjà été consommés », averti, sous anonymat, un spécialiste au ministère de la Culture et des arts.

Quentin Loubou

coûte cher à l'État. « Si le budget allait crescendo d'édition en édition, c'est plutôt une bonne chose mais le but était aussi de permettre à l'État de s'y désengager progressivement », ex-

rection du Fespam pour le compte de la Mairie de Brazzaville, et responsable du festival Feux de Brazza. Comment expliquer alors que plusieurs festivals en Afrique et ailleurs s'organisent avec des budgets consé-



Séminaires locaux & internationaux de formation

Trainis: créateur de performance, accélérateur de carrière !
www.trainis.com

Module	Date de session	Lieu	Durée	Horaires	Tarif HT F CFA
Ms Project 2010 (Planification, gestion de projet)	27 juillet - 01 août 2015	Brazzaville	6 jours	14h00 - 18h00	200 000
Mise en œuvre du système comptable OHADA	03 - 07 août 2015	Lubumbashi	5 jours	08h00 - 14h00	750 000
Anglais intensif, niveau débutant	03 - 28 août 2015	Brazzaville	20 jours	14h00 - 18h00	350 000
Supply Chain Management : tableau de bord des services généraux	10 - 14 août 2015	Pointe Noire	5 jours	08h00 - 14h00	750 000
Sage comptabilité (gestion comptable et financière)	24 - 29 août 2015	Brazzaville	6 jours	14h00 - 18h00	200 000
Cadre budgétaire & comptable des collectivités locales	14 - 18 sept 2015	Brazzaville	5 jours	08h00 - 14h00	750 000

Contacts - Tel: (242) 06 623 59 77 / 05 319 13 98

Email: congo@trainis.com

09, Av. de la Mfoa, Imm. Yombo (croisement avenues Mfoa & beaux-parents) - Brazzaville, Congo

www.trainis.com



Promo formations Bureautique

2 formations achetées, la 3^{ème} à MOITIÉ PRIX



Améliorer les performances informatiques de vos salariés à moindre coût!

Pointe-Noire (+242) 06 510 50 95 / 06 892 55 86
Brazzaville (+242) 22 611 29 16 / 06 518 8841




ÉLECTRICITÉ

Des questions fusent sur le projet Grand Inga

Des experts soutiennent que les embûches à la réalisation des projets hydroélectriques en Afrique sont nombreuses et peuvent paraître insurmontables. Ce jugement annihile-t-il l'espoir de la RDC et de tout le continent africain sur les avantages attendus de ce barrage ou doivent-ils continuer à attendre la réalisation dudit projet ?

Dans sa publication du 20 juillet, Jeune Afrique magazine a répertorié les arguments des spécialistes, qui soutiennent tous les avantages de l'énergie hydroélectrique par rapport à toutes les autres sources d'électricité. « Puissante et prévisible (contrairement au solaire ou à l'éolien), l'hydraulique peut être utilisée comme énergie de base d'un réseau électrique, permettant ainsi d'éviter les délestages ou d'alimenter plus aisément des industries ou des mines très consommatrices d'électricité. Surtout, elle ne nécessite pas de combustibles, une aubaine dans un monde marqué par la variation des cours des hydrocarbures. Enfin, elle est plus respectueuse de l'environnement que le gaz ou le charbon, qui produisent des gaz à effet de serre. Bien qu'il y ait tous ces atouts, les États africains peinent à développer cette énergie », a indiqué cette publication.

Mais cette étude a également relevé plusieurs défis qui, dans le cadre de certains projets, peuvent constituer des craintes ou de soucis. Il s'agit notamment du coût

très élevé d'investissement pour la construction des installations hydroélectriques. « Dès qu'un projet dépasse 100 MW, le budget est généralement supérieur à 500 millions d'euros. Soit en moyenne 50 % de plus qu'une centrale thermique, à gaz ou à charbon », a avancé cette publication, citant un expert. Le problème, il faut importer la majorité de matériaux qui entre dans la construction de ces imposants ouvrages. Citant un autre expert, Gad Cohen, associé chez Eleqtra, société spécialiste du développement, de la construction et de l'exploitation d'infrastructures énergétiques, jeune Afrique magazine a noté que ces infrastructures attirent peu d'investisseurs parce que, même si une fois construites et amorties, elles peuvent délivrer un kilowattheure dont le prix n'excède pas 5 FCFA (0,008 euro). « Ces derniers peuvent être d'autant plus réfractaires que la phase de développement du projet est particulièrement longue et onéreuse dans le domaine de l'hydraulique », a-t-il souligné.

Des questions sur le projet Grand Inga

Des experts ont noté que les embûches à la réalisation des projets hydroélectriques en Afrique sont nombreux et peuvent paraître insurmontables. Ces soucis relevés amènent à se poser des questions sur le projet Grand Inga sur lequel la RDC et une bonne partie de l'Afrique ainsi que d'autres continents ont placé leur espoir. Ce méga projet, divisé en huit



Montage de la deuxième ligne haute tension Inga-Kinshasa

étapes, avance-t-il comme prévu au début ? Il est toujours porté à cœur par ceux, les gouvernements de la RDC et de l'Afrique du Sud, qui ont consenti à le financer ? Ya-t-il d'autres partenaires (développeurs) qui se sont ajoutés à ce partenariat ou qui ambitionnent à s'y ajouter ? Les paramètres restent-ils les mêmes que ceux du début ou de la conception du projet ? Ce sont là autant de questions dont les réponses rassureraient le commun de mortel qui a fondé son espoir, notamment pour la fin de délestage et autre carence en éner-

gie électrique, sur ce projet intégrateur. Hors normes, pouvait-on lire dans Jeune Afrique, le site hydraulique [d'Inga], d'une capacité de 43 200 MW, doit être construit en plusieurs phases près de l'embouchure du fleuve Congo, le deuxième plus grand d'Afrique. Mais la première tranche, représentant 4 800 MW, donne déjà du fil à retordre aux acteurs impliqués. Et ils sont nombreux : États (Afrique du Sud et RDC), minières du Katanga, bailleurs internationaux, conseils juridiques et techniques... « Ce site a le plus grand potentiel hydroélectrique du monde, qui n'en ferait pas son projet phare ? », glissait récemment, avec un sourire, une source proche du dossier cité par Jeune Afrique.

Ce magazine a, par ailleurs, souligné la détermination des autorités congolaises qui multiplient les démarches en faveur de ce projet. Elles ont mis sur pied, a souligné jeune Afrique, une « force opérationnelle » consacrée à Inga, et veulent lancer l'appel d'offres d'ici à la fin de l'année et désigner, dès 2016, le vainqueur parmi les trois consortiums déjà présélectionnés de longue date (le ca-

nadien SNC-Lavalin, l'espagnol ACS et le chinois Three Gorges Corporation). Mais parmi les nombreuses embûches qui, par ailleurs, peuvent paraître insurmontables, on cite notamment la rédaction du contrat d'achat d'électricité. La Société nationale d'électricité de la RDC, qui devrait acheter l'équivalent de 1 000 MW environ, est peu solvable. Et pour l'Afrique du Sud, qui attend 2 500 MW, transporter cette énergie à travers quatre pays sera une opération diplomatiquement complexe. « Comment va-t-on pouvoir justifier de faire passer des lignes à haute tension au-dessus de la tête des habitants de l'Angola et de la Namibie sans rien leur donner en échange ? », s'interroge notamment un opérateur africain cité par la source. Enfin, si les entreprises minières du Katanga sont prêtes à s'engager à hauteur de 1 300 MW, elles sont réticentes à le faire sur plusieurs décennies. Le cours des minerais, a souligné ce magazine, peut s'effondrer d'une année à l'autre, allant jusqu'à compromettre leur exploitation.

C'est donc à autant de questions que devra répondre la Cellule de gestion du projet Inga 3, conduite par son nouveau patron Max Munga, son coordinateur. Mais déjà des sources notent que le dynamisme qui caractérise ce manager et technicien augure des lendemains meilleurs pour ce projet sur qui repose l'espoir de tout un peuple, de tout continent.

Lucien Dianzenza

Charles Brewer : « DHL doit investir maintenant en RDC »

En visite de travail le 23 juillet à Kinshasa, le directeur général de DHL Express Afrique s'est dit confiant en la capacité du pays de jouer un rôle majeur dans la réussite de DHL Afrique centrale. Désormais une attention particulière est accordée aux petites et moyennes entreprises (PME) qui sont le moteur de la croissance économique tant pour la RDC que l'ensemble de la sous-région subsaharienne.

Basé à Cap Town en Afrique du Sud, Charles Brewer a effectué cette visite éclair dans la capitale congolaise pour des contacts avec les acteurs-clés dont les clients et les médias. Il a réaffirmé la détermination de DHL à investir dans les capacités de son réseau en Afrique. « Nous considérons les PME comme le moteur de la croissance en RDC et en Afrique subsaharienne, offrant ainsi un facile accès au marché mondial, et cela est primordial pour nous », a déclaré Charles Brewer. En effet, a-t-il renchéri, une étude récente réalisée par DHL conjointement avec IHS Global Insight a permis d'arriver à la conclusion que les PME qui opèrent à l'échelle internationale sont deux fois plus prospères que celles qui opèrent uniquement sur leurs marchés locaux. L'aide aux PME encouragera la connexion avec le reste des destinations et contribuera également à la création d'emplois. Sur ce point, la RDC revêt un atout stratégique pour DHL. En effet, présente depuis trois décennies dans le pays, cette



Charles Brewer

entreprise spécialisée dans l'express international et la logistique offre la possibilité à la RDC de se connecter avec un total de 220 destinations. Et les investissements en cours vont permettre à DHL de mieux accompagner la croissance économique de la RDC sur le long terme. Cette politique vise globalement à assurer à l'entreprise une meilleure visibilité.

Au niveau des défis à relever, l'enjeu actuel est de rapprocher davantage la RDC des standards internationaux. Il y a eu, par exemple, le renouvellement des véhicules de livraison. Au-delà, l'on signale également l'aménagement des infrastructures de DHL dans la

capitale. « Il faut signaler un certain nombre d'amélioration des parcs et installations pour 2015, y compris les améliorations de notre usine et de notre centre de service de Kinshasa. Nous avons également augmenté nos points de service à plus de 350 agences », a-t-il dit.

En chiffres, les investissements en cours donnent des indications intéressantes. Il y a eu près de deux millions de dollars américains d'investissements qui ont touché notamment les infrastructures. Grâce au nouveau programme lancé depuis deux ans en RDC, DHL compte actuellement 800 partenaires au niveau des PME congolaises. Ce partenariat donne la possibilité à un département local d'être

le représentant de DHL. Des contrats sont signés à Kinshasa et à l'intérieur du pays. L'idée est d'atteindre les mille PME d'ici à la fin de l'année et les deux mille l'année prochaine. Autre indication chiffrée, il y a aussi la baisse d'au moins 40% du coût d'expédition. À cela, il faut ajouter le programme de renforcement des capacités des PME grâce à des cours totalement gratuits en RDC pour apprendre aux bénéficiaires à se rendre visibles sur le marché international. Les cours sont orientés vers l'exportation. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

TRIBUNE D'EXPRESSION POPULAIRE ITIE

Les participants recommandent le développement de Moanda

Lors de cette tribune, les intervenants ont fait observer que ce territoire, après plusieurs années, est toujours privé d'eau courante, d'électricité, d'écoles, d'hôpitaux et de routes dignes de ce nom, quoique des industries pétrolières soient présentes.

À l'issue de la tribune d'expression populaire, le 20 juillet, à Moanda, territoire où est exploité le pétrole par plusieurs industries pétrolières, les participants, près de cent cinq personnes, venues de toutes les couches de la population de Moanda, ont débattu de deux questions importantes. Il s'agit de la contribution de l'exploitation pétrolière dans le développement de Moanda et des actions à mener par le Comité de coordination pour le développement de Moanda.

Dans leurs différentes communications, ceux qui sont intervenus ont fait part de leurs considérations au sujet du développement du territoire de Moanda. C'est dans cette optique qu'il a été retenu que « le développement de Moanda doit être repensé... ».

Les intervenants ont noté que le montant annuel de 210 mille dollars américains, alloué par les industries pétrolières pour la réalisation des projets d'intérêts communautaires, est dérisoire, alors qu'il n'a jamais été révisé depuis plusieurs décennies. Ils ont notamment sollicité l'implication de la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez, dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de développement du territoire de Moanda. Ce qui permettrait, selon eux, des interventions pouvant favoriser le développement harmonieux du territoire.

L.D.

ELECTION DE NOUVEAUX GOUVERNEURS

La Céni reprend ses attributions

L'institution électorale a publié le 23 juillet le calendrier de l'élection de gouverneurs et vice-gouverneurs de nouvelles provinces.

La guéguerre, ou mieux, le conflit de compétence qui a semblé assombrir les relations entre le Gouvernement et la Céni au sujet de l'élection des gouverneurs, vient d'atteindre son dénouement. La perspicacité de l'institution électorale à refuser de marchander son indépendance tout en sacrifiant ses prérogatives, a fini par payer. L'Exécutif national qui a tenté - par le biais du vice-premier ministre en charge de la sécurité et de l'intérieur - de s'immiscer dans les affaires de la Céni en publiant le calendrier de l'élection des gouverneurs de nouvelles provinces issues du découpage et de leurs adjoints, a fini par revenir à la raison. Le jeudi 23 juillet au quartier général de la centrale électorale, un nouveau chronogramme fixant de nouvelles échéances pour ces scrutins a été officiellement publié. À cette occasion, la Céni avait carrément pris ses responsabilités en récupérant la prérogative que lui confère la constitution et les lois de la République, celle de pouvoir organiser des élections à tous les niveaux. Elle est et reste la seule institution habilitée à organiser les élections et cela ne doit prêter à aucune ambiguïté.

Ainsi donc, au terme du nouvel échéancier fixé par la Céni ayant sans doute primauté sur celui du gouvernement, il en ressort que le dépôt des candidatures auprès de la représentation provinciale

de l'institution est prévu du 24 au 28 juillet 2015. Le lancement de la campagne électorale est prévu du 27 au 29 août auprès des assemblées provinciales. La publication des résultats provisoires desdits scrutins est fixée au 31 août alors que les recours en contestation seront enregistrés du 1er au 8 septembre avant la publication des résultats définitifs prévue le 17 septembre 2015.

Eu égard à la proximité de ces échéances électorales, les candidats sont astreints à parer au plus pressé. Dans les Etats-majors des partis politiques et même dans certains cartels politiques, des réunions se multiplient pour peaufiner de stratégies susceptibles de porter leurs membres à la tête d'une de nouvelles provinces. Quant aux conditions d'éligibilité, les postulants devront répondre aux critères ci-après : Être de nationalité congolaise, être âgé de 18 ans au moment du dépôt de candidature, jouir de la plénitude de ses droits civiques et politiques, avoir la qualité d'électeur ou se faire enrôler si on était à l'étranger, avoir un diplôme de graduat au moins, ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans attestée. Les gouverneurs encore en place dans les provinces non démembrées n'échapperont pas du tout non plus à la nouvelle donne politique, car il s'agit d'enclencher une nouvelle dynamique à l'échelle nationale avec de nouvelles figures.

Alain Diasso

COMMERCE

La RDC dotée d'une structure anti-fraude

La Société d'exploitation du guichet unique du commerce extérieur, SEGUCE RDC, a démarré ses activités le 24 juillet 2015, ouvrant ainsi une nouvelle ère dans les opérations commerciales. Le ministère du Commerce extérieur a organisé un séminaire national d'information sur cette plate-forme à l'hôtel Memling de Kinshasa.

L'on a appris que le gouvernement a attribué à cette plate-forme une concession pour la conception, la mise en œuvre et la gestion du Guichet unique du commerce extérieur. Ce dernier offre plusieurs avantages aux importateurs, exportateurs et autres agents des douanes. Parmi ces avantages, il y a la réduction des frais de transaction liés aux temps morts générés par le traitement physique des opérations d'exportation ou d'importation. D'emblée, il faut signaler que cette plate-forme sécurisée permet aux acteurs économiques de déposer des informations et documents standardisés auprès d'un organisme unique. À travers cette démarche, il leur sera désormais possible de remplir l'ensemble de leurs obligations réglementaires en matière d'import-export, de transbordement et de transit. C'est bien une révolution dans la lutte contre les fraudes et tracasseries.

En effet, la SEGUCE RDC permet de combattre toute lourdeur et trafic illicite dans le processus d'importation et de dédouanement des marchandises aux frontières. Pour le directeur général de la SEGUCE RDC, Elie Sawaya, il faut s'attendre à des résultats intéressants parmi lesquels la diminution considérable des délais et

coûts d'importations et d'exportations. « Cela aura un impact positif sur l'économie congolaise. L'Etat bénéficiera d'une plate-forme de suivi et de statistique fiable indispensable à la gouvernance économique et à la sécurisation des recettes ».

Ce séminaire, le premier du genre organisé dans trois villes du pays, en l'occurrence Kinshasa, Matadi et Lubumbashi, permet d'expliquer le dispositif mis en place pour la procédure de pré-douanement. Comme l'explique les analystes, le projet ainsi lancé tire sa complexité de trois aspects fondamentaux : sa dimension géographique, son périmètre et son format.

Les informations techniques en notre possession confirment que « la plate-forme de dématérialisation des processus logistique, administratif et réglementaire liés à l'importation et l'exportation de toute marchandise intègrera les modules de pré et post dédouanement autour de la composante douanière sur tout les modes de transports ». Cela comprend différents modes de transports maritime, aérien, ferroviaire, terrestre, fluvial et lacustre. L'on vise environ huit corridors principaux.

La SEGUCE jouera un grand rôle de coordination des flux d'information entre les différents acteurs. Et sa facturation s'effectuera par l'émission d'un bordereau de frais unique centralisant tous les éléments propres aux différentes structures de la chaîne logistique.

Laurent Essolomwa

DÉCOUPAGE

Ruée vers les nouvelles provinces

Des ambitions ne cessent de s'exprimer ces derniers temps à commencer par celles des anciens gouverneurs dont beaucoup se disent déjà partant pour ce nouveau challenge à l'image de Ngoy Kasanji.

La chronique politique reste encore dominée par l'installation de nouvelles provinces issues du découpage devenues la cible des acteurs politiques qui ne cachent plus leurs ambitions. Être élu à la tête de l'une des nouvelles entités est devenu le rêve de plusieurs politiques qui ne lésinent plus sur les moyens pour parvenir à leurs fins. Dans les Etats-majors des partis et regroupements politiques, c'est un peu le branle-bas au regard de l'enjeu, et surtout, des agendas difficilement conciliables des uns et des autres. Les indépendants aussi ne sont pas en reste dans cette compétition électorale et jouent également leur partition. Pas très pressé d'abandonner leurs fauteuils, les ex-gouverneurs expédient les affaires courantes, sont d'ailleurs, dans certains cas, partants dans cette joute électorale qui se trouve déjà à l'étape de dépôt des candidatures.

L'idée de gérer les nouvelles entités que l'on veut autonome financièrement avec tout ce que cela implique en termes de gestion des ressources fait courir de nombreux politiques. L'on apprend d'ailleurs qu'un peu partout, les nouvelles assemblées provinciales de nouvelles provinces exigeraient déjà à la Direction générale des recettes domaniales (DGRAD) et aux autres services publics de perception des recettes, de pourvoir les comptes du Trésor de ces nouvelles entités. Pour la plupart sans fonction attirée, nombreux sont les acteurs politiques qui trouvent en cette nouvelle occasion tant rêvée de s'enrichir à peu de frais.

Quelques noms sont déjà cités comme virtuels candidats gouverneurs à l'image de Ngoy Kasanji désigné comme unique candidat du PPRD au gouvernement de la nouvelle

province du Kasai Oriental. La plupart de ces anciens gestionnaires mettent en avant-plan leurs réalisations pour justifier leur éventuelle reconduction. D'autres anciens gouverneurs ne sont pas en reste et entendent garder leurs fauteuils à l'instar de Jean Bamanisa de l'ex-Province orientale qui met en relief son bilan élogieux pour justifier son éventuelle reconduction. En fait, quelque soit l'ambition que l'on peut afficher, le quitus de son regroupement politique s'avère déterminant pour créditer sa candidature, à défaut de concourir en indépendant. Là-dessus, des indiscretions laissent entendre que la Majorité présidentielle s'attèlerait à placer ses membres dans les nouvelles provinces qu'elle voudrait garder dans son giron.

Les députés provinciaux de nouvelles provinces qui constituent le corps électoral seraient déjà conditionnés dans ce sens, révèlent des sources. Dans la riche province du Katanga par exemple où l'ex-gouverneur Moïse Katumbi s'est déjà déclaré non partant, ses hommes du sérail ne seraient pas non plus bien positionnés pour briguer les rênes d'une des quatre nouvelles provinces. Tout serait fait dans le sens de les en dissuader. Qu'à cela ne tienne. Des noms tels que Christian Mwando Nsimba, Aimé Ngoy Mukena ou encore Daniel Ngoy Mulunda sont pressentis comme virtuels gouverneurs dans les provinces du nord-Katanga.

Pour rappel, les nouvelles provinces démembrées sont, en plus de la ville de Kinshasa, le Bas-Uele, l'Equateur, le Haut-Lomami, le Haut-Katanga, le Haut-Uele, l'Ituri, le Kasai, le Kasai Oriental, le Kongo central, le Kwango, le Kwilu, la Lomami, le Lualaba, le Kasai Central, le Mai-Ndombe, le Maniema, la Mongala, le Nord-Kivu, le Nord-Ubangi, le Sankuru, le Sud-Kivu, le Sud-Ubangi, le Tanganyika, la Tshopo et la Tshuapa.

A.D.

FOOT

Des internationaux rd-congolais mis à contribution en clubs

Le début de la semaine qui s'est achevée a été laborieux pour trois internationaux rd-congolais dans leurs clubs respectifs.

Transféré cet été en Hongrie en provenance de PEC Zwolle aux Pays-Bas, Jordy Lukoki et son nouveau club de Ludogorets Razgrad ont été éliminés aux préliminaires de la Ligue des champions d'Europe, après la défaite (1-2) mercredi face à Viitorul Orhei de Moldavie. Jordy Lukoki est entré à la 62e minute de jeu de la rencontre, ne disputant que plus ou moins trente minutes. De son côté, l'attaquant Junior Kabananga -qui est parti du Cercle de Bruges en Belgique- s'est qualifié pour le tour suivant de la Ligue des champions de l'Uefa avec le FC Astana du Kazakhstan, aux dépens du NK Maribor de Sloveenie. Mais Kabananga n'a pas été aligné au cours de cette rencontre et ses coéquipiers ont fait l'essentiel en l'emportant par trois buts à un.

Dans le cadre de la première journée du Challenge (D2 suisse), le gardien de but Joël Kiassumbua et son club de Wohlen ont réalisé un résultat d'égalité d'un but partout contre la formation d'Aarau de l'attaquant congolais de souche Mobulu Ridget. Le gar-



Jody Lukoki

dien des Léopards de la RDC a même été élu l'homme du match ; il a préservé son club de la défaite en arrêtant un penalty. Même s'il débute la saison avec Wohlen en D2 suisse, ce jeune gardien de but -qui a opté de jouer pour la RDC après avoir été international suisse dans les sélections de jeunes- est annoncé en Angleterre. Et l'on apprend que les négociations pour un éventuel transfert de l'autre côté de la Manche vont bon train. Joël Kiassumbua attend également le quitus de la Fifa pour finalement disputer un match officiel sous les couleurs du pays d'origine de son père, alors que sa mère est suisse de souche. Enfin, le virevoltant ailier international rd-congolais Yannick Yala Bolasie se trouve actuellement en Afrique du Sud avec son club, Crystal Palace, dans le cadre de la pré-saison. Le club de South Norwood, quartier sud de Londres devrait jouer en amical le vendredi 24 juillet 2014 à Cape Town, contre le club local de Supersport United. La saison 2015-2016 de la Premier League anglaise s'ouvre le 8 août 2015. Et Crystal Palace s'opposera d'emblée à la formation de Norwich (club nouvellement promu en D1 anglaise) de son capitaine chez les Léopards, Youssouf Mulumbu.

Martin Engimo



Joël Kiassumbua

MVOU-MVOU

Le club Lion's Pointe-Noire Espérance s'implique dans l'agriculture

Ce club se consacre depuis quelque temps au développement du maraîchage au sein du Centre d'accueil des mineurs (Cam), structure d'hébergement, de rééducation et de réinsertion socioprofessionnelle des enfants en rupture familiale, situé dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou. Dans ce cadre, ils ont procédé récemment, aux opérations d'enfouissement des grains et de repiquage des jeunes plants.



Les participants faisant le point au terme de l'activité de maraîchage / crédit photo ADIAC

Notons que depuis le 18 juillet dernier, la présidence du club lion's Pointe-Noire Espérance est assurée par Guy Blaise Loemba pour un mandat d'une année. L'activité de maraîchage qui intègre la nouvelle feuille de route dudit club est organisée en conformité avec le programme du docteur Yamada, président international du Lion's club international. Un programme axé sur la lutte contre la faim et la protection de l'environnement. Le maraîchage est l'une des activités du CAM que le lion's club Pointe-Noire Espérance a voulu relancer et développer. Il n'est

pas réalisé à des fins commerciales mais au profit de cette structure (le centre). Les produits de cette activité sont destinés à être consommés par les enfants dudit centre. Cette action, a indiqué Valentina Ntinou Bassimba, présidente de la commission œuvres sociales du lion's club Pointe-Noire Espérance, a trois objectifs : sensibiliser la jeunesse sur la protection de l'environnement ; former les jeunes dans le domaine du maraîchage ; réaliser un grand potager bio à des fins nutritives pour les enfants. « Nous devons apprendre à notre jeunesse à combattre la fa-

mine en produisant eux-mêmes ce qu'ils consomment tout en respectant l'environnement » a-t-elle souligné.

Dans la réalisation de l'activité, le club bénéficie de l'aide de deux experts en agriculture à savoir : Blaise Minawa, technicien de la coopérative d'Agricongo, et Davide Elisabeth Malanda. Ainsi, après la réalisation des planches (30 mètres de longueur sur 1, 10 mètres de largeur et 30 mètres de longueur sur 0,90 mètres de largeur) et des étapes comme : la limitation du terrain, le dressage, la fertilisation et l'amendement, les membres du club ainsi que

les enfants ont procédé samedi dernier à l'enfouissement des grains de la baselle ou épinard et au repiquage des jeunes plants de tomate, aubergine, endives et autres, issus des premiers semis. Cela, en présence des membres du Rotary Club Ndji-Ndji, une présence qui entre dans le cadre du partenariat entre les Clubs de service. D'autres activités restent à réaliser pour une meilleure récolte. Il s'agit notamment du suivi, de la protection des planches, de l'achat d'un pulvérisateur pour lutter contre les insectes.

Cette initiative a été louée par Joseph Mietoumona, responsable du CAM, qui a estimé que l'activité pourrait déclencher des vocations chez les enfants. Exhortant les parents à faire de sorte que leurs enfants ne se retrouvent pas dans la rue, il a rappelé les besoins en assistance de ceux du centre: « Les enfants n'ont pas seulement besoin de manger ou d'être soignés. Ils ont aussi besoin d'assistance morale. Ils ont besoin d'échanger avec des gens en particulier des parents. Nous invitons ceux qui sont disponibles à venir discuter avec eux. Cela leur fait beaucoup de bien».

Se réjouissant de l'engouement des membres à participer aux différentes activités organisées depuis son accession à la tête du club, Guy Blaise Loemba a souhaité que cet élan soit maintenu : « Nous avons plusieurs autres activités au programme et j'ose croire que les amis du club répondront toujours massivement présents », a-t-il dit. Notons qu'au nombre d'activités du club retenues pour son mandat figurent la remise de dons des fournitures scolaires à une école de la place et une grande marche sportive qui sera organisée en septembre prochain en collaboration avec l'association Afrique sans frontières de France. Ladite marche se déroulera sous le thème : « Fais marcher ton cœur »

Rappelons que le centre d'accueil des mineurs de Mvou-Mvou constitue actuellement le principal champ d'action du club lion's Pointe-Noire Espérance. Outre l'activité du maraîchage, ledit club a déjà réalisé d'autres actions (remise de don de fournitures scolaires, de produits alimentaires...).

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Le code écologique

Il faut connaître le sens et la portée des symboles écologiques par lesquels le Congolais traduit son code de vie pour le comprendre et lui obéir.

Pays de forêts exubérantes et de savanes, dont la capitale porte même le titre de Brazza-la-verte pour sa végétation, le Congo n'a pas cherché loin pour dire en abrégé ce qu'il faut faire ou ne pas faire dans certaines situations. C'est à l'arbre, aux feuilles, que l'on a recouru pour signifier un code qu'il est toujours prudent de connaître avant de prendre la route, s'engager dans un quartier ou même pour aller rendre visite à un hospitalisé.

Sur la route, une branche d'arbre par terre signifie : ralentir, il y a danger. C'est en effet en cueillant la première branche venue ou des herbes suffisamment vertes, et en les étalant sur la chaussée, qu'un automobiliste en détresse signale aux autres l'immobilisation de son véhicule. Les conducteurs qui suivent savent décrypter un tel signe; ils ralentissent instinctivement et même s'arrêtent pour porter secours à ceux dont le véhicule ne veut plus avancer.

Il est donc important de prêter attention à tout ce qui est présent sur la piste goudronnée et qui serait un symbole « écologique » ajouté par la main de l'homme à l'intention des autres. Particulière attention est sollicitée lorsque la branche ou la touffe d'herbes est située en début de virage. Pas de témérité inutile donc; il faut lever le pied et surveiller plus particulièrement ce qui vient. Il n'est pas rare dans ce cas de trouver un véhicule immobile quelques mètres plus avant sur la courbure, avec ou non des personnes qui s'escriment dessous pour réparer.

Naturellement, la précision de ce code est toujours sujet à question, et son interprétation pas sûre à 100%. Des branches d'arbres, même des tornades ou des animaux peuvent en faire tomber sur les routes. Même des véhicules hauts peuvent arracher aux arbres de bordure des branches qui finissent sur la chaussée : comment distinguer le fait volon-

taire du fait accidentel, le fait signifiant du fait anodin ?

Et puis, bien souvent, une fois la panne réparée, il est rare que l'automobiliste ayant signalé sa détresse par un tel bouquet écologique se préoccupe de l'enlever. Tout est donc question de discernement et, encore une fois, d'attention. Il faut savoir distinguer si la branche d'arbre, les herbes sont fraîchement cueillies ou si elles datent de quelques jours. Or, dans un pays de grand soleil, il faut seulement quelques minutes à une verdure morte pour se dessécher!

Mais l'écologie est également mise à contribution sur la route dans un autre cas de figure. Une voiture, un véhicule arborant une branche de palmier à l'avant sont synonymes de transport de cercueil ou, à tout le moins, de deuil. Un tel véhicule jouit généralement de la priorité sur la route, même si le code de la route ne le prévoit pas. C'est un geste de simple bon sens et de respect. Tout comme c'est par une palme aussi que se signalent dans les quartiers deuils et veillées mortuaires. Qui s'engage dans une rue marquée de la palme se prépare instinctivement à un comportement plus digne par égard pour le mort ou la morte. Pourtant, et paradoxalement, le Congo n'est pas écologiste au point de s'engager dans le langage des fleurs. Celles-ci sont utilisées le 1er novembre pour décorer les tombes. Mais les autres jours, il n'est pas courant qu'un Congolais achète des fleurs. D'ailleurs les porter à l'hôpital à une personne malade et en soin est toujours vu comme souhait de sa mort, signe de malédiction. À éviter ! Naturellement, tout ceci va avec le degré d'instruction des personnes, c'est-à-dire de leur degré d'occidentalisation. Car, comme pour tous les codes, le code écologique congolais s'insère dans une culture.

Lucien Mpama

SANTÉ

Des pratiques frauduleuses dénoncées dans les structures sanitaires

La dénonciation a été faite par l'inspection générale de la santé, à l'issue d'une mission effectuée à travers les différentes structures sanitaires publiques de la ville de Pointe-Noire. Une réunion de restitution des travaux a eu lieu le 23 juillet, dirigée par Jean Pierre Michel Ndzodault et Richard Bileckot respectivement directeur départemental de la santé à Pointe-Noire et inspecteur général de la santé.



Tribune officielle de la cérémonie «Photo ADIAC».

En effet après cette mission de contrôle sur la disponibilité des médicaments dans les établissements sanitaires publics de la ville, les services de l'inspection générale de la santé ont noté plusieurs dysfonctionnements dans lesdites structures à savoir, les pratiques frauduleuses des gestionnaires des crédits, avec la complicité des médecins-chefs des districts sanitaires, les infirmiers chefs des centres de santé intégrés, les responsables des pharmacies, les opérateurs économiques non agréés par le ministère de la Santé et de la population. La production de plusieurs factures de com-

plaisance, le manque des documents comptables justificatifs (factures authentiques, bordereaux de livraison, procès-verbal de réception) sont aussi parmi les dysfonctionnements relevés.

«Le constat est amer; aucun gestionnaire n'a pu garantir la présence physique dans les pharmacies des médicaments mentionnés sur les factures. Depuis le mois de janvier dernier le président de la République

a instruit le gouvernement sur la garantie de la disponibilité et l'accessibilité des médicaments à travers les différents centres de santé publique du pays. Ainsi, conformément à cette instruction, les crédits sont régulièrement alloués à ces centres », a indiqué Roger Richard Bileckot.

Pour mettre fin à ces pratiques blâmables et punissables sur la gestion rationnelle des médicaments dans ces structures, l'inspection générale de la santé a engagé quelques actions notamment, la diligence d'une enquête de police en vue d'établir les faits et les responsabilités dont les conclusions seront transmises au ministère de la Santé et de la population. L'accomplissement d'une mission de conseil et d'assistance, la pratique des contrôles a priori et inopiné pour veiller à l'application des dispositions réglementaires garantissant la disponibilité et l'usage rationnel des médicaments.

Séverin Ibara

HUMEUR

Pourquoi les écoles privées n'adopteraient-elles pas une même tenue scolaire ?

Cette question cache un souhait de plus en plus émis vu le désordre social et la confusion qu'engendre la kyrielle des tenues scolaires dans les écoles privées.

Cette disparité, il faut le dire, rend difficiles le suivi et le contrôle des élèves, car les mêmes uniformes sont aussi portés par ceux qui ne fréquentent pas des écoles. En d'autres termes, ces habits sont aussi portés par des personnes et enfants « non-scolarisés » à la cité.

Avant tout commentaire, revenons sur l'institution de la tenue scolaire en République du Congo en 1970 dont le but premier était de mettre fin aux clivages sociaux bien visibles entre les enfants des Congolais. En effet, faute de moyens, certains parents n'arrivaient pas à habiller leurs enfants comme il le faut et leur permettre de résister pendant une semaine, un mois et voire toute l'année scolaire en alternant les tenues. Vite, on a assisté à des frustrations chez certains enfants qui commencèrent à fuir les cours mettant à nu le statut social de leurs parents.

Pour résoudre ce problème, l'autorité publique a recouru à l'« homogénéisation du vestimentaire scolaire ». Mais, lorsqu'arrive la libéralisation de l'enseignement après la tenue de la Conférence nationale, en 1991, chaque école privée qui se créait a institué sa propre tenue scolaire. D'autres vont jusqu'à autoriser les élèves de porter des uniformes de leur choix. Un vrai désordre !

Désormais, il est difficile de faire la distinction entre des élèves du Primaire, du Collège ou du Lycée. Et à cause de ces tenues scolaires variées, certains élèves se confondent facilement à d'autres pour commettre des actes regrettables dans nos villes. C'est suite à ce constat négatif que les autorités en charge de l'éducation préconisent déjà, et l'idée suit son cours, l'uniformité en matière de tenue scolaire dans toutes les écoles privées.

Mais ce point de vue n'est pas partagé par la Coordination nationale des promoteurs des écoles privées du Congo (Conapeco). Pourtant, à bien y regarder, certains uniformes que portent des élèves d'écoles privées n'ont « rien de tenue scolaire ». Même leur couture fait penser à un laisser-aller qui déteint sur l'image des établissements et partant sur celle, plus générale, de notre système éducatif.

La tenue scolaire portée par l'élève de l'école publique renseigne bien sur le niveau de l'élève car, ici, le collégien a une tenue différente que le lycéen. Et si cette tenue porte un macaron, l'élève est bien identifié, car cet insigne renseigne bien sur l'établissement scolaire de l'élève.

Alors pourquoi, les écoles privées n'adopteraient-elles pas une seule tenue, mais avec des macarons différents pour mieux s'identifier ?

Devant le refus des uns et l'adhésion des autres, la balle est dans le camp des pouvoirs publics.

Faustin Akono

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Les travaux de la fonderie du Congo exécutés à 78%

Le ministre d'Etat, ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba qui a visité le 24 juillet, les installations de la Fonderie du Congo (Fondec), située à Louvakou dans le département du Niari a constaté l'état satisfaisant d'avancement des travaux.



Le ministre d'Etat, Isidore Mvouba visitant le site de la Fondec

Cette visite qui s'inscrit dans le cadre du suivi des travaux de construction de la Fonderie du Congo, a permis au ministre d'Etat de se rendre compte que ces travaux sont déjà exécutés à plus de 78%. Une avancée qui va permettre à la Fonderie de mettre, d'ici à septembre prochain, ses premiers produits sur le marché.

La Fondec est née avec l'ambition de se positionner parmi les plus grandes fonderies de la sous-région. Il s'agit là en fait, d'un projet salvateur qui va générer de l'emploi dans le milieu des jeunes. En sa première phase du projet, 700 à 800 personnes seront employées en emploi direct et 2000 en indirect. La deuxième phase quant à elle, va employer 3000 personnes en emploi direct « quand elle va atteindre sa phase de croisière, la fonderie du Congo, pourra devenir la première société à employer le plus grand nombre de travailleurs avec 3000 employés », a dit le ministre d'Etat, Isidore Mvouba.

Cette fonderie est composée de deux modules, comprenant chacun deux fours. Le premier module a une capacité de production de 180 à 200 tonnes par jour. Tous les équipements auxiliaires

sont déjà installés. Restent cependant à réaliser les travaux d'achèvement du bassin d'eau de la station isotherme de 400.000m³.

Le deuxième module est en cours de réalisation et sera doté de deux fours, chacun ayant une capacité nominale de 250 à 300 tonnes de lingot par jour, ainsi que des équipements auxiliaires.

Couplée à un laminoir, cette fonderie, est constituée des équipements d'une technologie moderne et dotée des dispositifs de purification des gaz produits par ses fours.

En dehors de son activité principale qui est la production du fer à béton, la fonderie dispose également des ateliers annexes qui accompagnent nécessairement l'exploitation sidérurgique. Sa station air liquide va produire de l'oxygène et le nitrogène pour l'autonomisation de l'entreprise. Sa capacité nominale de production est de 700 bouteilles de 300m³ par jour.

Dans son mot de circonstance, Mahen Gowressoo, président directeur général du groupe Samlo et Président directeur général de Fondec, a rappelé que, dans sa deuxième phase, la société va réaliser les installations visant la production des éponges de fer à partir des minerais de fer de Mayoko, pour une capacité journalière de 3000 tonnes métriques.

« Ceci va générer environ 3000 emplois directs pour le marché national et pour l'exportation, et d'ici 2016, le village de Konda sera reconnu comme village sidérurgique, du fait des extensions des activités et nos produits auront la réputation internationale, made in Congo », a-t-il dit. Rappelons que le site où est abritée la fonderie du Congo appartenait à la Ferco, (Fers Congolais), un projet initié en 1981 et arrêté le 15 janvier 1986. 27 ans après, et grâce à l'effort du président de la République, ce projet a repris avec un nouveau nom. Celui-ci répond à l'aspiration du gouvernement d'améliorer le cadre de vie et de l'habitat des Congolais, deuxième axe stratégique de la lettre de politique d'industrialisation prescrite par le chef de l'Etat.

Hugues Prosper Mabonzo

PANIQUE À POINTE-NOIRE

La police interpelle quelques jeunes

Il était 21 h 30 lorsqu'un mouvement de panique a gagné certains quartiers de Pointe-Noire comme Saint-Pierre, sur l'avenue de la Révolution et l'avenue Jean-Félix Tchicaya en allant vers le rond-point de Château-d'eau et le quartier Rex.

Ces jeunes dont l'âge variait entre 15 et 20 ans seraient partis des quartiers Matendé et Saint-Pierre. Ils brandissaient machettes, couteaux, gourdins, marteaux et morceaux de fer. Ils se sont pris à des paisibles citoyens et à certains commerces, ravissant même des téléphones et sacs à certains passants malchanceux. Ils ont même frappé des innocents. Visiblement en colère, ces jeunes ont promis le pire dans les prochains jours.

Certains témoins qui ont vécu la scène parlent des actes prémédités et planifiés pour créer une insécurité dans la ville. Comment comprendre, s'interrogent ces témoins, que partis des quartiers différents, ces jeunes puissent se rencontrer à une heure bien précise pour mener des actions communes ? D'autres témoins parlent d'une bagarre à l'origine de ces actes inciviques. Dans tous les cas, Pointe-Noire a désormais l'habitude de ce type d'actions, car il y a quelques jours, des actions similaires étaient signalées toujours au quartier Matendé. Résultat : le domicile d'un officier de la marine vivant non loin de la rivière Bakadila serait visité et des actions de violence perpétrées. Jointes au téléphone samedi matin, les autorités policières de la ville disent avoir arrêté certains jeunes qui ont sur eux des machettes et d'autres armes blanches. Et elles promettent tenir un point de presse. Après des patrouilles de police et de la Gendarmerie, la quiétude est revenue dans ces quartiers.

« Ce que nous avons vécu la nuit montre bien que ces jeunes ont des armes blanches dans des maisons et sont tentés de les sortir à n'importe quelle occasion, la police à intérêt à prendre des mesures plus drastiques surtout qu'ils promettent de multiplier de telles actions de violence, nous avons bien peur », a déclaré une habitante vivant en diagonale de la station X-Oil de l'avenue de la Révolution.

La rédaction

MUSIQUE

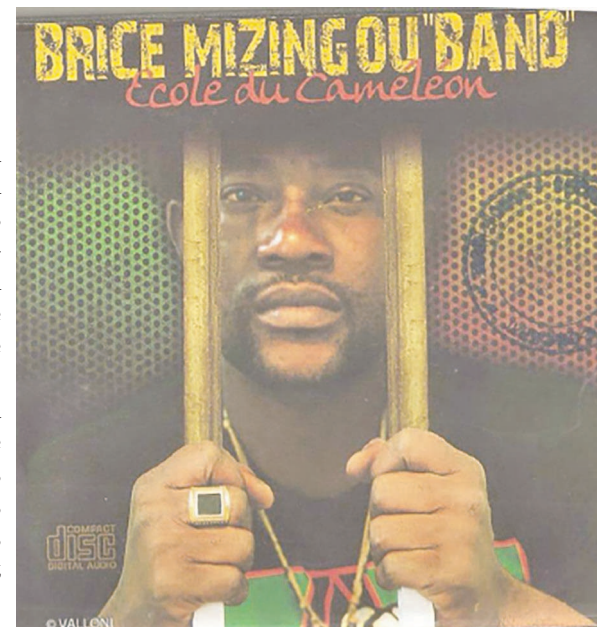
Brice Mizingou « Band » à nouveau dans les bacs

L'artiste musicien Brice Mizingou « Band » vient de lancer son nouvel album « Ecole du caméléon ».

L'album d'une dizaine de titres, Ecole du caméléon dont le titre éponyme est un vadémécum de conseils de bienséances inspiré du célèbre texte d'Amadou Hampâté Bâ, écrivain et ethnologue malien disparu en 1991 est un assemblage de chants et récitals où la morale tient une place prépondérante.

À l'instar du caméléon, Brice Mizingou exhorte dans cette chanson la jeunesse à prendre pour modèle ce reptile pas comme les autres, qui ne rampe pas mais marche, grimpe dans les arbustes et les buissons, avance toujours très lentement mais avec beaucoup de prudence.

Congo Kimia est l'autre titre phare de cet album. De sa voix mélancolique, Brice Mizingou invite les congolais à la cultiver la paix, extirper les rancœurs et cultiver la tolérance. Initié à la guitare et au chant par son frère aîné, le griot Youss Banda, Brice Mizingou monte en 1997 son groupe Africa Folk avec lequel il se produit partout dans le pays, en République démocratique du Congo et au Tchad. C'est un artiste qui s'évertue à travers sa musique à transmettre un message d'amour et d'espoir. Le quotidien des congolais est sa principale source d'inspiration. En 2003, il sort son premier album de 8 titres « Malari ».



La pochette de l'album de Brice Mizingou crédit photo «DR»

Plusieurs fois retenus pour représenter la ville au Festival international des musiques et des arts N'sangu Ndji Ndji de Pointe-Noire, Brice Mizingou se distingue par ses rythmes et ses accords où s'imbriquent plusieurs instruments modernes mais aussi ceux issus des objets de récupération comme les tôles ou le bois. Sollicité régulièrement pour agrémenter les différentes activités à Pointe-Noire mais aussi certaines soirées, il chante les joies et les douleurs de la vie.

Hervé Brice Mampouya

TRIBUNAL ARBITRAL DU SPORT

L'Etoile du Congo perd le procès

Le verdict du Tribunal arbitral du Sport (TAS) est tombé le 23 juillet. Le TAS a donné raison à la Fédération congolaise de football et au Club athlétique renaissance aiglon suite à la qualification des joueurs Brandt Harris Tchilimbou Mavoungou et Losseni Komara, il y a cela une année lorsque le Cara affrontait l'Etoile du Congo en demi-finales de la Coupe du Congo.

Et l'Etoile du Congo n'a pas d'autres choix que s'incliner devant la sentence arbitrale. « L'homologation des joueurs Tchilimbou Mavoungou Harris Brandt et Losseni Komara lors du match du 22 juillet était-elle irrégulière ? Au vu de l'absence d'intérêt à agir de l'Appelante, la question de la régularité de l'homologation des joueurs (...) est dépourvue d'intérêt. L'arbitre unique s'obtiendra d'y répondre. Au vu de l'absence de qualité pour agir de l'Appelante, ses conclusions sont déclarées irrecevables », précise le TAS. L'Etoile du Congo n'ayant pas obtenu gain de cause est condamnée à payer la somme de 4000 francs suisse en faveur de chacune des Intimées. Elle doit aussi, selon l'article 64.5, supporter les frais de la procédure arbitrale au TAS. « Les prétentions de l'Appelante étant déclarées irrecevables, l'Arbitre unique décide que l'Appelante supportera les frais de la procédure arbitrale au TAS. Par ailleurs, l'Arbitre unique décide qu'il sera tenu compte des frais propres des parties Intimées et de leur déplacement à Lausanne, et condamne l'Appelante à payer la somme de CHF

4000 en faveur de chacune des Intimées. »

« Dans la sentence arbitrale, la formation détermine quelle partie supporte les frais de l'ar-



L'Etoile du Congo perd le procès au TAS (photo Adiac)

bitrage ou dans quelle proportion les parties en partagent la charge. En principe, la formation peut librement ordonner à la partie qui succombe de verser une contribution aux frais d'avocats de l'autre partie, ainsi qu'aux frais recourus par cette dernière pour les besoins de la procédure, notamment les frais de témoins et d'interprète. Lors de la condamnation aux frais d'arbitrage et d'avocat, la formation tient compte du

résultat de la procédure, ainsi que du comportement et des ressources des parties. »

L'Etoile du Congo avait saisi le Tribunal arbitral du Sport (TAS) le 1er septembre 2014 après avoir interjeté la décision rendue le 9 août 2014 par la Commission de recours de la Fécofoot. L'équipe réclamait la disqualification de Cara après le match nul d'un but partout

lors du match aller des demi-finales de la Coupe du Congo à laquelle ont pris part Tchilimbou et Komara. Les Stelliens avaient ensuite boycotté la manche retour. Et La Fécofoot avait tranché en faveur de Cara qui disputa le 14 août à Sibiti face aux Diables noirs, la finale de la Coupe du Congo devant le président de la République Denis Sassou N'Guesso.

James Golden Eloué

ELIMINATOIRES CAN U-23

Vingt-quatre Diables rouges retenus pour le match retour contre le Nigeria

Vingt-quatre Diables rouges des moins de 23 ans ont été sélectionnés par Claude Le Roy pour le match décisif du 2 août à Pointe-Noire, contre le Nigeria dans le cadre de la manche retour du troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie qualificative aux Jeux Olympiques de Rio en 2016.

Les Congolais entament leur préparation le 27 juillet à Pointe-Noire avec pour ambition de refaire leur retard d'un but concédé le 19 juillet à Port Harcourt. Battus à l'aller 1-2, les Diables rouges gardent intactes leurs chances de qualification pour le Sénégal en décembre prochain. Ils doivent à tout prix l'emporter. La tâche pourrait être simplifiée s'ils ne prennent pas de but. Une victoire d'un but à zéro sera alors suffisante. Mais s'ils encaissent, ils seront obligés de marquer par trois fois pour passer devant les Nigériens. Mais au regard de leur prestation à la manche aller, la tâche ne sera pas du tout aisée.

Et Claude Le Roy sait à quoi s'en tenir car la qualification sera au bout de l'effort. Pour réussir un grand coup devant les Nigériens, le sélectionneur des Diables rouges qui se veut optimiste, pourrait compter sur les absents du match aller. La présence de Philzgerard Mbaka, Hardy Binguila, Charlevy Mabilia, Yohan Andzouana, Sylvère Ganvoula Mboussy et Julsy Boukama Kaya, augmenterait à coup sûr le degré de la concentration et la rage de vaincre de cette équipe. Seule la réalité du terrain nous en dira plus.

La liste des vingt-quatre Diables rouges

Gardiens : Christoffer Mafoumbi (sans club), Pavelh Ndzila (Etoile du Congo)

Défenseurs : Varel Rozan (Kenitra/ Maroc), Carof Bakoua (AC Léopards de Dolisie), Sagesse Babelé (AC Léopards de Dolisie), Thomaso Romaric Etou (Beïtar/ Israël), Cosme Andrely Antoni Mavoungou (Diables noirs).

Milieux du terrain : Desmond Bouétoutélamio (Nico-Nicoyé), Moïse Justalain Nkounkou (Etoile du Congo), Philzgerard Mbaka (Getafe/ Espagne), Ravy Tsouka Dozi (Crotone/ Italie), Merveil Ndockyt (Cara), Durel Avounou (CESD/ Caen/ France), Siang Noël Moukouka (AS Cheminots), Charlevy Mabilia (AJ Auxerre/ France), Hardy Binguila (AJ Auxerre/ France), Yohan Andzouana (AS Monaco/ France), Julsy Boukama Kaya (Recreativo Libolo/ Angola)

Attaquants : Junior Makiessé Mouzita (AC Léopards de Dolisie), Sylvère Ganvoula Mboussy (Elazigspor/Turquie), Bersyl Obassi Ngat-songo (Etoile du Congo), Mavis Tchibota Dufounou (ancien joueur de Maccabi Tel Aviv/Israël), Kevin Xavier Brandon Koubemba (Brest/ France) et Bermajin Kangou (JST)

J.G.E.

RÉFLEXION

La France en quête d'Afrique

Ce que l'accueil réservé le 8 juillet par François Hollande à Denis Sassou N'Guesso avait montré, la visite à Oyo du ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian, l'a confirmé le 24 juillet: la France prend conscience qu'elle ne peut pas continuer à traiter ses partenaires africains comme des alliés de second ordre et que, si elle veut rester dans le groupe très restreint des grandes puissances, il lui faut réviser au plus vite sa politique africaine, admettre que son influence à l'échelle internationale dépend pour une large part de la présence à ses côtés des nations qu'elle tint longtemps sous sa coupe et qui se sont affranchies de sa tutelle. Le mythe de la Françafrique sur lequel ont surfé trop longtemps les hommes politiques et les médias s'étant dissout de lui-même, la réalité politique et stratégique s'impose enfin au plus haut niveau.

Nous ne savons rien ou presque de ce qui s'est dit lors des rencontres de l'Élysée et d'Oyo. Mais la manière

dont l'une comme l'autre ont été organisées et la satisfaction évidente affichée par les deux parties à leur issue ne laisse aucun doute sur le fait qu'à l'ère des malentendus entre le Congo et la France succède une ère de compréhension réciproque dont devraient sortir de grandes avancées. Tout indique que nous en aurons rapidement la preuve dans différents domaines, dans celui de la sécurité particulièrement.

Ce qui se passe sous nos yeux ne doit évidemment rien au hasard. Il était pour ainsi dire écrit par avance même si cela ne se voyait pas car le Congo comme la France n'avait rien à gagner à une dégradation de leurs relations qui, à terme et si l'on n'y prenait garde, pouvait déboucher sur une rupture.

° Le Congo, qui amorce une évolution de sa gouvernance interne aussi nécessaire que délicate, doit simultanément faire face à une déstabilisation de l'Afrique centrale qui menace directement ou indirectement ses

avancées. La guerre civile en Centrafrique, les troubles récurrents dans l'Est de la République démocratique du Congo, la montée de l'Islamisme radical aux frontières du Tchad et du Cameroun font craindre un enchaînement de crises que seule l'aide de la communauté internationale peut aider à résoudre. Et dans ce contexte la France joue par définition un rôle primordial puisqu'elle peut amener les puissances occidentales à s'engager plus avant dans la prévention et la gestion des conflits. Effacer les malentendus qui existent entre les deux pays est donc bien un enjeu majeur dans le moment présent.

° La France, quant à elle, se trouve confrontée à l'un des problèmes plus graves qu'elle ait eu à résoudre dans son Histoire. Elle doit en effet préserver sa stature internationale, mais dispose pour cela de moyens financiers, techniques, militaires de plus en plus faibles en raison de la crise économique et sociale qui la frappe. Seule elle n'a aucune chance de se tirer de ce mauvais pas et devra s'incli-

ner devant l'Allemagne qui a su profiter de sa réunification pour devenir la première puissance de l'Europe et devant l'Angleterre qui bénéficie du soutien sans faille des États-Unis. Elle n'a pas d'autre issue que de se rapprocher de ses partenaires africains afin qu'ils appuient sa diplomatie dans les enceintes internationales et, surtout, qu'ils l'assistent dans ses actions extérieures comme le fait actuellement le Congo en Centrafrique.

La France en quête d'Afrique n'a rien d'illusoire. Mais ce grand dessein ne se concrétisera que si les Français réapprennent l'Afrique, c'est-à-dire cessent de considérer leurs partenaires avec commisération, s'abstiennent de porter sur leur gouvernance interne des jugements aussi définitifs que décalés par rapport à la réalité, ne s'immiscent plus directement ou indirectement dans leur gouvernance, écoutent les avis et jugements de leurs dirigeants, bref évacuent de leur tête les relents de l'ère coloniale qui perturbent leur jugement.

Jean-Paul Pigasse